LE PEUPLE BRETON

POBL VREIZH

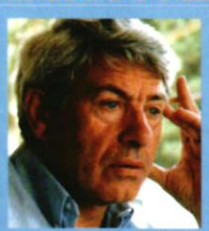
LE PEUPLE BRETON
N° 442/ 20 F
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
HERE/OCTOBRE 2000

LES FRÈRES MORVAN : talent et modestie



LA RENTRÉE DU BRETON (tous les chiffres)

L'INVITÉ



Roger GICQUEL

Photo : Michel SINIC

L'invité du Peuple Breton

Quelques contentements d'un "nul"

Nous étions assez contents de nous, mon épouse et moi, le dimanche 24 septembre à 17 heures 45. Nous étions rentrés juste à temps pour voter dans notre mairie des Côtes d'Armor. Partis l'avant-veille à Lyon pour une fête de famille ; ayant eu la chance de passer à travers les premiers mouvements de grèves régionaux à la SNCF, nous avons connu la bienveillance du Grand Esprit qui veille sur les bonnes volontés civiques... Il est vrai que nous avons fait un effort, l'horaire du TGV direct Lyon-Rennes de ce dimanche là nous aurait fait arriver hors-délai. La solution était donc : un Lyon-Paris en fin de matinée, un transfert de gare à gare, un Montparnasse-Rennes avec arrivée en milieu d'après-midi. C'est évidement plus cher et ça devrait faire partie des problèmes "sociétaux" comme ils disent maintenant, même dans les Chemins de Fer, et qui seraient à l'échelle des innombrables soucis ayant priorité sur le raccourcissement du mandat présidentiel... C'est vrai, quoi ! Un Lyon-Rennes, que l'on passe par Massy ou par Pétaouchnok, reste un Lyon-Rennes, que l'on s'inflige ou non un handicap de temps et d'argent, car de ce point de vue, la carte d'électeur ne donne pas droit à réduction spécifique, ou alors j'ai omis de m'informer.

Les orages venaient de quitter Rennes. Juste une mini-cascade obligea à des dérapages contrôlés dans l'escalier menant au souterrain de la sortie. La voiture, remise au parking, avait son plein de S.P. 98 à 7 francs 56. Sur le trajet, France-Info n'annonçait pas encore que Monsieur Strauss-Kahn avait perdu la cassette des révélations de feu Monsieur Méry, que nous avions pu lire in-extenso, pour passer le temps dans le TGV



grâce aux deux numéros du "Monde" que j'avais pris la précaution d'emporter. Mais rien ne pouvait nous dissuader d'aller voter. Même pas la kyrielle de flashes sur l'abstention, fait majeur – disait-on – de ce référendum.

Sur la Rance, un arc-en-ciel superbe prolongeait sa frange bleu-indigo jusqu'à la surface de l'eau. C'était magique. L'ambiance au bureau de vote était d'un calme olympien. On évitait de parler de records, puisque s'annonçait une journée rare en médailles, surtout dans la discipline du scrutin.

Je suis resté au dépouillement. Un modèle de sérieux, d'ascétisme dans la discrétion. Que commenter d'ailleurs dans cette commune-test en Bretagne où le résultat, là comme autre part, était connu d'avance ? Avec toutefois un léger mieux en participation que la moyenne nationale, un oui plus franc au quinquennat, et ces 16 % des votes considérés comme non exprimés. Pourtant n'y a t-il pas une véritable expression citoyenne dans une enveloppe vide ? dans la transparence d'un bulletin blanc ? dans les inscriptions portées sur les bulletins officiels et qui, du coup, les frappent de nullité ? N'ont-ils pas une signification autrement plus claire que l'abstention, certes respectable, mais qui rime avec abandon ?

Au fait, pourquoi me suis-je fendu au dos d'un bulletin pas plus grand qu'un carnet de timbres-poste de quelques lignes serrées que personne ne lira ? Simplement pour fortifier ma conscience et manifester une confiance ; il y aura d'autres et de plus importantes raisons de s'exprimer. Par exemple sur de véritables pouvoirs aux régions ou sur une Bretagne à cinq départements. Faut pas rêver ? Nuls, mes frères, l'histoire électorale de ces récentes années l'a bien montré : à 16 % nous sommes en droit de prétendre au deuxième tour et aux suivants...

Roger Gicquel

Souscription

Abstention ?

Contamination de l'ambiance délétère du referendum sur le quinquennat ? Toujours est-il qu'après les succès de l'été, nous avons connu un bien mauvais mois de septembre. Très peu d'abonnements et encore moins de participation à cette souscription qui nous aide bien, pourtant.

Il est vrai que beaucoup de militants ont dû aussi souscrire des abonnements au câble, à TPS ou à Canal-satellite pour recevoir TV-Breizh. Alors du coup, on a oublié un peu ce "vieux" P.B...

Ne l'oubliez quand-même pas totalement, lui qui joue de son mieux, la carte de l'engagement breton et de la responsabilité politique, le tout combiné avec une liberté de s'exprimer que nous voulons complète.

Merci de nous entendre.

A. Clément, Nancy, 50 F; R.E. Richard, Montfermeil, 100 F; B. Darnaud, Alfortville, 20 F; R. Quenet, An Oriant, 100 F; R. Louboutin, Paris XIVe, 40 F; J.Y. Drillet, Saint-Brieuc, 50 F; J. Louer, Trégon, 100 F; Y. Cocher, La Baule, 100 F; Ph. Duluc, Bayonne, 50 F; P. Cornet, Nantes, 50 F; J.M. Le Monier, Perros-Guirec, 100 F; C. Moign, Moélan-sur-Mer, 50 F; M.F. De Lipowski, Dinard, 40 F; L. Fauchard, Baye, 100 F; G. Mazot, Caurel, 20 F; A. Calvez, Metz, 50 F; S. Grand, Le Petit Fougeray, 50 F; J. Le Rouzic, La Trinité-sur-Mer, 20 F; P. Le Cadorel, Rezé, 50 F; An Houedec, Languidic, 100 F; A. Rousseau, Saint-Etienne-de-Montluc, 50 F. Total mois : 1290 F – Total année 2000 : 18.612 F.

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 203. 56102 Lorient cedex
Tel. 02.97.21.21.82
Fax 02 97.64.75.47

Responsable de la publication :
Joël Guégan

Responsable de la rédaction :
Ronan Leprohon

Rubriques culturelles :
Jean-Jacques Monnier

Responsable de la diffusion :
Jean-Yves Drillet

Abonnements, administration :
9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc
Tél-fax 02.96.61.54.11

Publicité : au journal

Éditeur :
Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression :
IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 3e trimestre 2000

Sommaire

Octobre
Here
2000



Alors que le microcosme politico-parisien regorge de remugles de plus en plus nauséabonds – toutes couleurs politiques confondues – il souffle sur la Bretagne, comme un petit vent d'automne qui nous permet de mieux respirer…

Ce numéro du P.B. en porte témoignage.

Avec une mise au point historienne sur une récente manipulation de l'histoire du mouvement breton (pages 2 et 3).



Avec la publication d'un sondage qui a dû en décoiffer plus d'un dans les antichambres et les cabinets de notre "belle province", comme on dit au Québec ! (pages 4, 5, 6).

Avec aussi des nouvelles positives de R. & P.S., la fédération à laquelle appartient l'UDB ou encore du P.D.P.E qui nous représente à Bruxelles (pages 10 et 21).



Le bon air, justement, c'est ce dont nous parle M. Environnement, je veux dire notre ami Joël Guégan (page 12).

Les pages en breton nous font voyager… en Irlande (p. 16).

L'international (les Berbères, l'émigration bretonne) et la culture (Festival de Douarnenez, Frères Morvan, livres et disques), tout cela vit de façon intense dans les pages de ce numéro.



Et bien sûr, notre spécialité : la rentrée scolaire de la langue bretonne et de ses élèves. Les chiffres vrais, les commentaires, la référence annuelle, en français et en breton (pages 8, 9 et 15).

Bonne lecture à tous. Abonnez-vous. Parlez du P.B. autour de vous. Pour être libres, (ça vient…), il faut être informés.

Ronan LEPROHON

Le crédit-photo de couverture : R. Gicquel : D.R.
Frères Morvan : Photo Michel Sinic
Ecoliers : Photo Dihun.

DÉBAT "LA BRETAGNE EST L'ENDROIT

ROPARZ HEMON,



D.R.

Kristian Hamon

Il y a plusieurs mois, deux auteurs communistes faisaient sensation en présentant avec la complicité de MM. Leyzour et Gouriou, parlementaires communiste et socialiste des Côtes-d'Armor, une conférence de presse à l'Assemblée nationale à Paris, où ils se vantaient d'apporter "la preuve de l'appartenance de Roparz Hemon à la Gestapo", "trouvée dans un dossier des archives départementales à Saint-Brieuc."

A l'ordinaire, les historiens ne procèdent pas par conférence de presse au Parlement pour annoncer leurs découvertes. L'affaire sentait la manipulation (une spécialité... orientale, dirons-nous, pour ne pas être désagréables).

Après avoir donné dans le *Peuple Breton* de juin, la réaction de notre ami l'historien Jean-Jacques Monnier, notre journal est fier de présenter ici le résultat du travail professionnel de Kristian Hamon, diplômé d'études approfondies de Rennes 2, sur le sujet. C'est à partir des archives des Renseignements généraux de Rennes qu'il a consultées, par dérogation, qu'il s'exprime avec une précision et une rigueur que les vrais historiens reconnaîtront.

Pour nous, faute de produire des *archives inédites de la Gestapo*, les amis de MM. Gouriou et Leyzour n'ont rien prouvé du tout. Mais y tenaient-ils vraiment ? L'essentiel n'était-il pas de faire un coup politico-médiatique ?

Ronan LEPROHON

Présentée hâtivement comme une découverte et jetée en pâture aux médias, une liste de présumés "agents de la Gestapo", que personne – hormis ses inventeurs – n'a cependant pu voir et sur laquelle figure le nom de Roparz Hemon, défraye la chronique depuis quelques mois.

Ce document est pourtant connu et apparaît dans plusieurs fonds d'archives départementales. Plus surprenant, ce qui ne rend pas l'affaire moins confuse, il existe en fait trois listes différentes.

Etablie par un commissaire de renseignements généraux

Figurent en effet dans les dossiers des archives des renseignements généraux d'Ille-et-Vilaine[1] deux listes. Une première est établie par le commissaire divisionnaire des RG de Rennes le 11 août 1944, soit une semaine après l'arrivée des Américains. Cette liste de trois pages dactylographiées, intitulée "agents de la Police allemande" est **dressée à partir de 149 fiches trouvées au siège de la Gestapo,** rue Jules Ferry à Rennes. Chaque nom est suivi du prénom, d'une adresse ou d'une ville, si elles sont connues, puis d'un numéro, suivi pour quelques-uns, de "SR". A mon sens, SR veut dire **Sonder Reihe,** ce qui peut signifier "rang ou liste particulier". Dans ce dossier figure la fiche de Yann Fouéré, où il n'apparaît que son nom, son prénom et le n° 715. Idem pour Hemon, Roparz, Rennes, n° 780. **C'est tout.** Il n'y a pas les lettres SR. A première vue, il là tout le gratin de la collaboration en Bretagne : des membres de la LVF, du PPF, du RNP ou du MSR[2]. Plusieurs noms sont à consonance étrangère, probablement des interprètes ou des membre de l'organisation Todt[3]. On relève 54 noms d'autonomistes, dont des membres du PNB et une dizaine de membres de la Formation Perrot. Parmi ceux-ci, certaines étaient incontestablement des agents de la Gestapo. Curieusement, ne figure pas le nom d'Ange Péresse, un des chefs du Bezen et un des pires auxiliaires de la Gestapo.

Une deuxième liste, établie par les Américains (?)

Le 20 août, le même commissaire des RG adresse au Délégué régional à la sécurité près du tribunal militaire de Rennes, un courrier dans lequel figure la liste des RG évoquée ci-dessus et une deuxième liste, non datée et non signée, "établie par les Américains du C.I.C.[4]". Ce document de 15 pages, marqué "secret" est intitulé "German agents in Britanny (Gestapo file)"[5] **et comporte 180 noms**. Après chaque nom figurent en anglais des renseignements d'inégale importance. Puis apparaît le numéro relevé sur les fiches **avec les lettres SR** à chaque nom. Les similitudes avec la première liste sont troublantes, mais certains noms ne correspondent pas et l'ordre alphabétique n'est pas toujours respecté.

Quant aux renseignements, ils sont pour le moins surprenants. Ainsi, Morvan Marchal (SR 700) est présenté comme un spécialiste de l'économie alors qu'il est architecte. Yann Fouéré (SR 715) est indiqué comme né en octobre 1910, alors qu'il est né en juillet. Il est crédité de nombreuses relations internationales et "à manipuler avec précaution. N'abat pas toutes ses cartes sur la table". James Bouillé, architecte et président du Bleun-Brug (SR 305) est signalé comme "très actif au point de vue des renseignements généraux **(sic)**. Très froussard, mais prêt à donner des renseignement courants pour de l'argent". Le plus surprenant concerne "Hemon Nemo Roparz L. P. SR 780" : il est signalé comme marié et résidant 11, rue Louis Postel, alors qu'il habite 110 bd de Metz à Rennes et qu'**il est d'autant moins marié que son homosexualité est notoire !**

Alors qu'il instruit le dossier de Jean Falézan, un membre du PNB qui figure sur la liste, le juge d'instruction de Saint-Brieuc écrit au commissaire des RG en mars 1945 et lui demande si les renseignements ont été établis par la Gestapo ou par les Américains et, dans ce cas, à partir de quelle source. Le commissaire répond le 31 mars 1945 :

AGENT DE LA GESTAPO ?

"J'ai l'honneur de vous faire connaître que la liste intitulée German agents in Brittany a été établie par le C.I.C. de Rennes en août 44 d'après les renseignements trouvés au siège de la Gestapo et qui figuraient dans les dossiers que celle-ci possédait des individus en question".

Seuls les noms d'autonomistes sont "renseignés"...

Ce document réapparaît dans les procès des activistes bretons, mais dans une troisième version, puisque traduit par le CDL (6) d'Ille-et-Vilaine, il est intitulé : "Liste fournie par le C.I.C. américain. German agents in Brittany (Gestapo file)". Le plus surprenant est que **seuls les noms d'autonomistes sont suivis des renseignements** qui figuraient dans la "version américaine" !

Interrogé à la Libération sur le fait qu'il figure sur cette liste, Marchal répond : "Je n'ai jamais donné moi-même mon nom et mon adresse à cette organisation, c'est sûrement sur ma carte d'identité qui a été deux fois entre leurs mains que mon identité et mon adresse ont été relevés. Je vous jure que je n'ai jamais fait partie de la Gestapo de Rennes". Cruchon, alias Pichery au PNB, SR 922, déclare pour sa part que ce numéro lui a été attribué lors de sa visite pour obtenir un laissez-passer. Dans le dossier Fouéré on relève cette note du parquet : "Il n'est pas non plus douteux que Yann Fouéré ait été en relation avec le SD[7] de Rennes où il obtenait les papiers nécessaires au personnel des journaux : laissez-passer de nuit, laissez-passer côtiers, etc." Une note du C.I.C. américain le donne même comme ayant figuré sur une liste d'agents de la Gestapo et le service des Renseignements Généraux déclare qu'"il n'est pas connu comme tel". Pour sa part, Roparz Hemon dit le 18 avril 1946 : "Ainsi que je l'ai déclaré, je ne peux fournir aucune explication sur le fait que mon nom figure sur une des listes d'agents de la Gestapo. Je me suis bien rendu auprès de ce service allemand, mais dans des buts précis : obtenir des autorisations de représentation au nom de l'Institut Celtique chaque fois qu'il y avait un congrès ; ensuite, je suis intervenu à deux reprises pour des personnes arrêtées par les Allemands : une juive[8] et un membre de ma famille ; je n'ai d'ailleurs pas obtenu satisfaction ayant été mis une fois à la porte".

Pas retenu par l'accusation

Quoiqu'il en soit de l'origine exacte et de la véracité de ces renseignements, **le fait d'apparaître sur cette liste ne fut pas retenu par l'accusation lors des procès de la Libération**. Marc Cousin, l'avocat de Joachim Darsel, membre du PNB de Morlaix qui figure sur la liste, écrit au Préfet du Finistère le 24 novembre 1944 : "Ainsi on avait prétendu avoir trouvé dans les locaux de la Gestapo à Rennes une liste dans laquelle il semblait résulter que Darsel avait fait partie de la Gestapo. Depuis il a été démontré que cette liste avait été **fabriquée de toutes pièces** et qu'elle était due à l'imagination d'un policier en mal d'avancement". Compte tenu du contexte de l'époque, un avocat n'avance pas de telles affirmations sans être sûr ! Darsel écrit d'ailleurs le 29 janvier 1945 à Marcel Cachin : "J'ai été arrêté le 25 août dernier suite à la prétendue découverte, comme par hasard ! dans les bureaux de la Gestapo de Rennes, d'une liste d'agents de renseignements de l'ennemi. Or il est avéré que cette liste comprenant presque exclusivement des noms d'activistes bretons, est une création de la police qui exagère d'autant plus son zèle qu'elle a beaucoup à se faire pardonner".

Il est en effet difficilement imaginable que la Gestapo puisse commettre de telles erreurs de renseignements sur ses agents. Il est indéniable par contre, que les personnes figurant sur cette liste sont toutes venues à une moment ou à un autre à la Gestapo pour obtenir un service ou une autorisation quelconque. Sachant la rigueur toute germanique des occupants, les papiers d'identité étaient laissés à l'entrée et faisaient probablement l'objet d'un enregistrement avec un numéro d'ordre. D'où l'origine de petites fiches, comme le facsimilé figurant dans le dossier Hemon : bristol de 5 cm x 10 cm portant le n° 780 et l'inscription Hemon, Roparz, Rennes...

En l'absence de preuves quant à l'existence de dossiers personnels établis par la Gestapo, **tout le reste n'est que pure hypothèse**.

Il ne s'agit pas de refaire le procès

Il ne s'agit pas ici de refaire le procès de Roparz Hemon, encore moins de le réhabiliter. Soyons clairs : avec Fañch Eliès, ils ont tous les deux été employés et salariés par les autorités d'occupation. Ce n'est pas sous la contrainte mais volontairement qu'ils ont quitté leur poste de professeur. Cela s'appelle un acte de collaboration ou alors ce mot n'a plus aucun sens.

Mais affirmer sur la seule foi des documents évoqués que Roparz Hemon, comme Yann Fouéré, aient été des agents de la Gestapo, **est aller un peu vite en besogne**.

Ces documents ne sont que des exemples de plus parmi les listes apocryphes de présumés "autonomistes" ou "collaborateurs" établies à la Libération par certains résistants ou une police qui avait en effet beaucoup de choses à se faire pardonner. Un exemple, un seul, pour conclure sur la manière dont le CDL d'Ille-et-Vilaine instruisit le dossier de Roparz Hemon. Dans ce dossier figure une lettre manuscrite en breton de Loeiz Ar Floc'h du 20 octobre 1943. Elle est annotée à la main par Hemon. Voici ce que le CDL écrit au juge d'instruction : "On lit les indications suivantes au crayon de la main de Némo : Rt 3.11.43 dre ar FK. Ce qui paraît bien signifier : Réponse transmise le 3.11.43 par la Feldkommandantur" ! Vos lecteurs bretonnants ne manqueront pas d'être surpris que Hemon puisse annoter en français une lettre écrite en breton. Ne fallait-il pas plutôt lire : "Respondet 3.11.43 dre ar Framm Keltiek[9]" ?

Kristian HAMON

Titulaire du Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA-Juillet 2000) sur "L'activisme des militants du PNB pendant l'occupation", Rennes 2.

Notes :

(1) Archives consultées sur dérogation obtenue en septembre 2000.

(2) Il s'agit là des principales formations collaborationnistes françaises.

(3) Organisme chargé de la construction du Mur de l'Atlantique

(4) *Counter Intelligence Corps*, service de renseignement de l'armée américaine.

(5) "Agents allemands en Bretagne (liste de la Gestapo)".

(6) Comité Départemental de Libération.

(7) *Sicherheitsdienst der SS*, service de renseignement des SS. Fut par la suite remplacé par la Gestapo.

(8) Il s'agit de la femme de Goulven Mazéas.

(9) Framm Keltiek : l'Institut Celtique, dont Roparz Hemon est le président.

Les intertitres et les passages soulignés l'ont été par la rédaction du P. B.


D.R.

Pas d'indépendance ? Vive l'autonomie !

Dimanche 17 septembre. Les journalistes attendent vers midi, la conférence de presse du porte-parole de l'UDB à l'occasion de la tenue du Bureau politique de ce parti à Saint-Brieuc. L'un deux plaisante, à l'usage de ses confrères : "On devrait photographier Guyonvarc'h avec la une du Télégramme-Dimanche à la main : on dirait le P. B. !"

Eh oui ! Ce dimanche, la une du Télégramme (annoncée la veille) est barrée d'un immense gwenn-ha-du et trois affirmations claires s'inscrivent sur les bandes du drapeau : Rejet de l'indépendance – Pouvoir régional accru – Nantes avec la Bretagne. Un véritable programme de l'UDB, en effet.

Que se passe-t-il donc ? Le sondage exclusif du Télégramme (que nous commentons plus loin) le prouve sans ambiguïté : les Bretons sont proches des thèses défendues depuis plus de 30 ans par l'UDB, même si les résultats électoraux de ce parti sont loin de refléter cet état de l'opinion (et il y a là un vrai problème).

Mais, ici, nous avons la faiblesse de penser que cet état d'esprit n'est pas si nouveau. Finalement, même si plus de 70 % des Bretons refusent, comme l'UDB, la perspective de l'indépendance, la vraie nouveauté c'est peut-être qu'un Breton sur 5 déclare la souhaiter, peu ou prou ! Cela montre au moins que l'aménagement du territoire n'est pas tout : les peuples aspirent à être reconnus comme tels à l'entrée du III^e^ millénaire.

Ce qui est nouveau en revanche, et nous nous en réjouissons profondément, c'est le traitement médiatique de ce sujet. Nous le disons au Télégramme d'autant plus sincèrement que nous n'avons jamais ménagé ce titre où nous n'avons pas que des amis. Nous nous souvenons de la petite guerre de nos débuts quand il était aussi interdit dans les rédactions de citer Leprohon que Fouéré et l'UDB que le MOB. Nous nous souvenons des centaines (des milliers ?) de communiqués refusés, tronqués, cachés en bas de page, de ce parti qu'on évoquait que le soir des consultations électorales pour se gausser avec condescendance de ses faibles scores...

Mais reconnaissons-le, les choses ont changé et changent encore, en bien. La P.Q.R. (la presse quotidienne régionale) s'est ouverte au "fait breton". Elle porte crânement la vague culturelle actuelle. Elle donne la parole à tous les Bretons. Les tabous et les non-dits s'effondrent. Il est vrai qu'on respire mieux, tous les matins, en lisant son ou ses quotidien(s)...

Plus important encore. Cette volonté d'informer – que visiblement le peuple de Bretagne approuve (c'est "porteur", comme on dit) s'accompagne du désir de mieux présenter les problèmes : qui n'aura pas remarqué, à l'ouest de notre péninsule, que le 25 septembre, la carte des résultats du referendum était celle de la Bretagne intégrale, Loire-Atlantique comprise, et non celle de la Bretagne croupion ?

Très important aussi l'éditorial d'Hubert Coudurier (le patron politique du Télégramme) le 16 août dernier : "20 ans après la décentralisation initiée par Gaston Deferre, il est évident que le processus demeure inachevé", "l'Etat n'a pas joué le jeu de la décentralisation en transférant souvent les charges sans les recettes", "à l'évidence, il y a parmi nos institutions un échelon en trop, sans doute départemental, pour que les régions puissent jouir d'une plénitude d'attributions avec des budgets qui ne soient pas ridicules face aux grandes régions européennes, du nord au sud".

Vous avez bien lu : ce n'est pas du Kristian Guyonvarc'h, mais bien du Hubert Coudurier. Allons ! les temps changent et l'heure n'est pas aux frilosités politiques. Vive l'autonomie pacifique d'une Bretagne majeure dans une France et une Europe fédérales !

Ronan LEPROHON

Ancien conseiller régional
de Bretagne

Le référendum en Bretagne

	B5	F
Votants	31,7 %	30,5 %
Abstentions	68,3 %	69,5 %
Blancs/Nuls	14,4 %	16,3 %
Oui	78,3 %	73
Non	21,7 %	27
Ecart B/F	5,3 %	

Original

Les résultats bretons du référendum présentent des spécificités marquées.

Le vote "non", essentiellement prôné par la droite dure (Pasqua, extrême-droite, chasseurs...), est inférieur de plus de 5 points. La carte du "oui" met en évidence le comportement homogène et spécifique des cinq départements bretons, Loire-Atlantique comprise, avec 4 à 11 points de plus que dans les départements de l'Ouest non breton.

L'abstention est inférieure de 1,2 point, un écart moins grand que d'habitude pour un taux très élevé (68,3 %).

Le vote nul bat des records au niveau hexagonal (16,3 %), et aussi un niveau breton (14,4 %), avec une pointe à 16,2 % dans les Côtes-d'Armor et un minimum inférieur à 14 % en Loire-Atlantique. On remarquera la corrélation entre ce vote et les résultats obtenus par département par les listes de l'UDB aux élections régionales de 1998.

Pas de vainqueur

Il s'agit aussi d'une consultation sans vainqueur :

– Le PS, l'UDF, le RPR n'ont mobilisé que 27,1 % de l'électorat pour le "oui".

L'abstention, prônée par le PCF, est inférieure en Bretagne, même dans son fief des Côtes-d'Armor, meilleure participation des cinq départements...

– Le vote "blanc/nul", préconisé par l'UDB notamment, est important (un vote sur sept), mais beaucoup moins fort en Bretagne que dans les 3/4 des départements hexagonaux.

Fiasco, indifférence, protestation révèlent à la fois l'échec des dirigeants et la crise du politique.

J.J. MONNIER

Au sondage du "Télégramme" réunification administrative, officialisation de la langue bretonne, un statut politique pour la Bretagne : les Bretons disent 3 fois Oui, l'Etat doit les entendre

Le sondage exclusif CSA réalisé à la demande du **Télégramme de Brest** et de **Presse Océan** les 4 et 5 septembre appelle plusieurs commentaires :

1 – La demande en faveur d'une réunification administrative de la Bretagne ne cesse de grandir en Loire-Atlantique : 63 % de Oui en 1986 (sondage réalisé pour **FR3**), 64 % en 1998 (sondage réalisé pour **Le pèlerin Magazine**), 68 % en 1999 (sondage réalisé pour **Ouest-France**) et 71 % en l'an 2000.



Près de 60 ans après le décret scélérat du régime de Vichy (30 juin 1941) qui a séparé le pays nantais, breton depuis l'an 851 comme le pays rennais, du reste de la Bretagne, la République doit en annuler les conséquences. **Au nom de la démocratie, l'UDB exige du gouvernement Jospin l'organisation d'un référendum en Loire-Atlantique dans les meilleurs délais.**

2 – Le sentiment d'appartenance des Bretons à la Bretagne est incontestable. En région administrative (4 départements), 42 % des personnes sondés disent se sentir appartenir d'abord à la Bretagne pour 26 % à la France. Même en Loire Atlantique, où l'identité bretonne est niée par les pouvoirs politique et administratif depuis 60 ans, 24 % des personnes sondés se sentent appartenir d'abord à la Bretagne, pour 32 % à la France. **Ces chiffres ont une signification simple : le peuple breton existe**, de Brest à Clisson.

Pour autant la plupart des Bretons n'aspirent qu'à vivre librement leur identité bretonne dans le cadre de la République et non pas contre elle. L'Etat doit en tirer les leçons en acceptant l'idée que la Bretagne puisse accéder à une forme d'autonomie régionale qui la placera au niveau des autres régions d'Europe comme la Catalogne, la Galice, le Pays de Galles ou l'Ecosse. Ni plus ni moins.

3 – Dans tous les domaines de compétence cités (développement économique, aménagement du territoire, enseignement, culture, environnement, fiscalité) une majorité, souvent des deux tiers, revendique plus de pouvoirs pour la région. **Les Bretons sont prêts pour l'autonomie régionale.**

4 – **La langue bretonne est comprise par les Bretons comme un élément fondamental de leur identité** collective, qu'ils pratiquent ou non la langue. Il est étonnant et pour tout dire stupéfiant que 49 % des personnes sondées se prononcent pour un enseignement obligatoire de la langue bretonne alors même que la question de l'enseignement du et en breton n'a jamais été posée en ces termes par ses promoteurs.

5 – **Le sentiment d'appartenance aux départements est quasiment nul chez les Bretons** (1 % de choix prioritaire). Ce résultat ne peut que conforter l'UDB dans ses demandes de suppression des départements en Bretagne et de création d'une nouvelle organisation territoriale fondée sur les "pays", autrement dit les bassins de vie et d'emploi. Il est clair que le jour où les départements seront supprimés, il n'y aura que les conseillers généraux pour les pleurer...

Face aux demandes de la population bretonne, Jacques Chirac et Lionel Jospin **n'ont plus le droit de faire la sourde oreille**, sauf à se disqualifier.

Kristian GUYONVARC'H



Le sondage par tendance politique

"Bretagne on-line", le site Internet du Télégramme, fournit de nombreux chiffres complémentaires sur le sondage de C.S.A., **notamment sur les affinités politiques des personnes qui ont répondu aux questions.**

Hormis dans le domaine fiscal – par crainte d'impôts plus lourds – toutes les catégories de sondés souhaitent plus de pouvoirs régionaux dans tous les domaines.

Dans le secteur de l'environnement, 65 % des sympathisants PS-MRG-MDC souhaitent plus de pouvoirs régionaux, et aussi 73 % des verts et 75 % des "sans préférence partisane". Dans l'opposition, le centre est curieusement à la traîne (57 %) derrière... le RPR (67 %).

Pour le développement économique, les "sans parti" sont les plus enthousiastes (71 %), devant les sympathisants UDF (69 %), le PS-MRG-MDC (66 %) et les verts (61 %).

Pour la culture, les "sans parti" sont les plus favorables à une régionalisation accrue (75 %), devant les verts (70 %), le centre (66 %) et le PS-MDC-PRG (59 %).

Dans le domaine scolaire, une régionalisation accrue se heurte à des réticences idéologiques, notamment à gauche : 46 % de "pour" au PS-MDC-PRG, 56 % au RPR, mais 59 % chez les sympathisants des verts, 65 % au centre, 70 % chez les "sans parti".

Etendre les pouvoirs de la région dans le domaine de l'aménagement du territoire, les sympathisants PS-MDC-PRG sont majoritairement contre (51 %) contrairement aux verts qui sont pour à 59 %, plus que le RPR (56 %), mais moins que les centristes (65 %) et les "sans préférence partisane" (70 %).

A la question de l'indépendance, les réponses indiquent plutôt un sentiment de bretonnité qu'un choix politique radical. Les verts sont en retrait (16 %) par rapport au PS-MDC-PRG et à l'UDF (21 %), et surtout aux "sans parti" (24 %), et surprise, au RPR (27 % !). Peut-être l'effet des positions de leaders sur l'indépendance de la France ?

On observera le recul relatif de l'électorat PS-MDC-PRG sur les questions de l'identité bretonne et de l'autonomie : on connaît le courant national-républicain à la Chevènement et son regain au sein de la gauche, et ses convergences avec une partie de la droite ou de l'extrême-droite nationaliste. On regrettera l'absence d'information sur les positions de l'électorat proche du Parti communiste. Au-delà de ces contrastes, il faut retenir le consensus que révèle ce sondage. Deux Bretons sur trois (ou plus !) sont favorables au rattachement de la Loire-Atlantique, à l'extension générale des pouvoirs de la région. Un Breton sur deux se sent d'abord breton.

Le développement économique, la culture, l'environnement, c'est l'affaire de la région, estiment les 2/3 des Bretons, de droite comme de gauche. Ceci, malgré des élus régionaux et locaux qui, pour la plupart, ne réclament rien.

J.J.M.

Quand un aristocrate fustige l'Ancien Régime... et se trompe d'époque

Le 12 septembre, le président de Rohan tenait une conférence de presse à Rennes. Après avoir rappelé son hostilité aux accords de Matignon sur la Corse, il s'est déclaré tout à fait opposé à l'idée d'un statut particulier pour la Bretagne. Et M. de Rohan d'ajouter : *"Un statut particulier pour la Bretagne, ce serait le retour à l 'Ancien Régime".*

Cette prise de position appelle trois remarques de notre part :

D'abord, il est assez piquant d'entendre un aristocrate fustiger l'Ancien Régime...

Ensuite, M. Josselin de Rohan a repris mot pour mot (le savait-il ?) le discours du Parti des Travailleurs de Pierre Lambert qui se range dans ce qu'on appelle l'ultragauche. M. de Rohan et le Parti des Travailleurs, même combat : qui l'eût cru ?

Enfin des régions à statut particulier, on en compte 17 dans l'Union européenne : 5 en Italie (3 au nord : Val d'Aoste, Trentin-Haut Adige, Frioul-Vénétie julienne et 2 au sud : Sicile et Sardaigne), 4 en Espagne (Galice, Catalogne, Euskadi et Navarre), 2 au Portugal (Madère et les Açores), 3 au Royaume Uni (Ecosse, Pays de Galles et Irlande du Nord), 1 aux Pays-Bas (la Frise), 1 au Danemark (les îles Féroé), 1 en Finlande (les îles Aaland) et 1 en France (la Corse). Le nouveau statut prévu pour la Corse est, avec celui de la Frise, le plus timide.


Photo Rozé/Andia

Josselin de Rohan.

Sur ces 17 régions à statut particulier, 10 sont des régions continentales ou qui ont une continuité territoriale avec la région centrale de l'Etat (l'Ecosse et le Pays de Galles avec l'Angleterre).

Si l'on récapitule, 4 Etats de l'Union européenne ont donc accordé un statut particulier à des régions qui sont reliées par la voie terrestre à la capitale : l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas. Il faudra donc que M. de Rohan explique aux Italiens, aux Espagnols, aux Britanniques et aux Néerlandais qu'ils vivent encore sous l'Ancien Régime...

A cela il faut ajouter que 3 autres Etats ont une structure fédérale, ce qui veut dire que le pouvoir régional y est très développé mais à l'identique. Il s'agit de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique. En Allemagne et en Belgique, 40 % du budget public global est géré par les régions, contre 3 % en France.

M. Josselin de Rohan s'est donc trompé d'époque et s'avère très ignorant de la réalité régionale en Europe !

K.G.

UN STATUT PARTICULIER POUR LA BRETAGNE

Un approfondissement de la régionalisation en France est compatible avec des régions à statut particulier

La position de l'UDB est claire, sans ambiguïté. Oui, la Bretagne a besoin d'un statut politique, qu'on l'appelle «particulier» ou «spécifique». Non, il n'y a pas lieu d'opposer le principe général d'une extension des compétences pour l'ensemble des régions de France (si elles le souhaitent) et l'idée d'octroyer des compétences spécifiques (ou particulières) à certains territoires en raison des besoins qui s'y expriment et des attentes de la population. Depuis vingt ans l'Espagne nous prouve que c'est possible. Le Royaume Uni en prend aussi le chemin puisque après la mise en place de statuts particuliers en Ecosse, au Pays de Galles et en Irlande du Nord, il est maintenant question de développer le niveau régional en Angleterre.

Pourquoi vouloir traiter à l'identique ce qui est différent ? La Bretagne peut souhaiter disposer des moyens techniques et humains pour veiller efficacement à la sécurité de ses côtes, ce qui suppose une certaine compétence maritime et les ressources fiscales pour l'accompagner, alors qu'on ne voit pas ce que les Alsaciens gagneraient à se voir reconnaître une compétence maritime...

Revendiquer le principe de statuts régionaux particuliers là où le besoin s'en fait sentir, ce n'est pas prôner l'inégalité, c'est vouloir tordre le cou au jacobinisme en tant qu'idéologie qui veut appliquer des solutions identiques à des situations différentes.

Le principe d'une régionalisation différenciée est tout à fait compatible avec l'existence d'un régime de sécurité sociale unique, garant de l'égalité des citoyens dans l'accès aux soins, aux indemnités chômage et à la retraite. Il est même souhaitable qu'une régionalisation différenciée s'accompagne d'un renforcement des systèmes de péréquation entre les collectivités (sur les modèles allemand et espagnol). On ne sait pas assez que les communautés autonomes d'Andalousie et de Galice disposent d'un budget par habitant supérieur à celui de la communauté autonome de Catalogne (15.000 F contre 12.500 F), grâce aux fonds européens (fonds structurels et Fonds de cohésion) mais aussi grâce aux cotisations des régions espagnoles les plus riches. En Allemagne, où 40 % du budget public global est géré par les 16 laender (le budget de la Rhénanie du nord – Westphalie est de 300 milliards de francs et celui de la Bavière de 200 milliards de francs), le système de péréquation garantit que tous les laender disposent d'un budget par habitant se situant entre 95 et 105 pour un médian de 100. Et les ressources fiscales des laender sont garanties dans la Constitution, ce qui interdit à l'Etat fédéral d'y toucher sans l'approbation des régions.

En Allemagne, la suppression autoritaire par l'Etat de la part salariale de la taxe professionnelle, de la part régionale de la taxe d'habitation ou de la vignette serait tout simplement impossible. La démocratie locale, on en parle ou on la respecte...

Des socialistes souvent adeptes des effets d'annonce

Les propositions que les responsables socialistes de Bretagne ont présentées à la presse le 11 septembre doivent être replacées dans un contexte historique. Depuis une petite dizaine d'années, les représentants du PS en Bretagne se sont en plusieurs occasions saisi de la question régionale sous l'effet de contraintes extérieures, souvent médiatiques.

Un rappel chronologique s'impose :

– En 1991, au lendemain de la reconnaissance par l'Assemblée nationale du "*peuple corse, composante du peuple français*" (le Conseil constitutionnel annulera le vote), le groupe PS au Conseil régional, à l'initiative de Leprohon et Kerdraon, déposait une motion qui réclamait la reconnaissance juridique du "peuple breton" par la République Française. Cette initiative n'a jamais eu de suite…

– En septembre 1998, les quatre candidats du PS aux élections sénatoriales dans le Finistère s'engageaient par écrit, à la demande des candidats de l'UDB, à agir, s'ils étaient élus, *"en faveur d'une reconnaissance juridique du peuple breton"*. Trois d'entre eux ont été élus, parmi lesquels Louis Le Pensec, présent au côté de Le Drian le 11 septembre. Ni Le Pensec, ni ses deux collègues, n'ont jamais pris la moindre initiative pour remplir leur engagement.

– Le 5 décembre 1998, le jour même où Jacques Chirac devait s'exprimer devant le Conseil régional à Rennes, Le Drian accordait une interview au "Télégramme de Brest" dans laquelle il se déclarait partisan d'un "*statut spécifique*" pour la Bretagne. Il ne s'est plus jamais manifesté sur le sujet. Le dictionnaire nous apprend que "spécifique" est un synonyme de "particulier"…

L'UDB rappellera aussi pour mémoire que lors des discussions qui se sont menées entre elle et le PS entre le printemps et l'automne 1997 en vue des élections régionales de mars 1998, la délégation socialiste s'est déclarée hostile au principe d'une reconnaissance du peuple breton par le Conseil régional nouvellement élu et à l'ouverture d'un processus de négociation avec l'Etat en vue d'obtenir un statut particulier pour la Bretagne. Les médias n'étaient pas présents… faut-il dire hélas ?

Aujourd'hui, avec le nouveau statut pour la Corse la question régionale se retrouve sous les feux de l'actualité. Et l'on voit les responsables du PS en Bretagne resortir de leur chapeau de nouvelles propositions qui se veulent innovantes.

Instruits par le passé, nous devons nous demander si les responsables du PS en Bretagne ont la réelle volonté d'engager un bras de fer avec un Premier ministre qui porte leurs couleurs et qui écrivait récemment dans "Le Nouvel Observateur" qu'il n'était "*(pas) possible... d 'assimiler à la situation singulière de la Corse celle d'autres régions françaises comme la Bretagne l 'Alsace ou encore le Pays basque*". On peut en douter tant les investitures pour les élections législatives de 2002 coûteront cher…

Par ailleurs, M. Le Drian déclarait le 11 septembre : "*Si on commence par parler de "statut particulier"*, on se heurte à des absences de contenu et à des peurs dans le pays". Absence de contenu ? Faux et M. Le Drian le sait puisque le projet de statut pour la Bretagne que l'UDB a adopté le 29 mai 1999 lui a été communiqué. Que les responsables socialistes de Bretagne veillent à ne pas faire de publicité aux idées défendues par l'UDB, cela peut se comprendre, mais cela ne les autorise pas à en nier l'existence.

Kristian GUYONVARC'H

La longue marche du breton !

Comme chaque année le P.B.vous offre la version œcuménique des chiffres de la rentrée bilingue. Celle qui concerne Diwan comme les filières bilingues des enseignements public et privé. L'enseignement du breton comme simple langue, tant dans les écoles que dans certaines entreprises ou pour les adultes dans les cours du soir, n'est pas ici pris en compte.

Il y a en cette rentrée 2000, 6.554 jeunes dans les écoles maternelle et primaire, les collèges et les lycées bilingues. Cela fait 892 élèves en plus cette année pour une augmentation globale de 15,75 %, 2.414 élèves ont pris le chemin de Diwan, 2.289 celui de l'enseignement public et 1.851 celui de l'enseignement privé catholique.

Au niveau maternel il y a 3.162 enfants, au niveau primaire 2.535, dans les collèges 695 élèves et dans les lycées 162 jeunes.

La forte progression... est stable

L'augmentation du nombre total des élèves est semblable à celle enregistrée l'an dernier, soit un plus de 892 élèves contre 876. La progression en pourcentage est de 7,2 % à Diwan, de 17,2 % dans l'enseignement public et de 26 % dans le privé catholique. La moyenne générale est un peu plus faible que celle des années précédentes: 15,75 % contre 18 % en 99, 20 % en 98 et 17 % en 97.

Cela est dû à plusieurs facteurs. Pour Diwan, c'est une épreuve redoutable pour les parents que de se lancer dans un nouveau projet, tant il est difficile d'obtenir des locaux et de prévoir le financement des 5 premières années en ce qui concerne les enseignants. Pour les autres filières bilingues, il faut tenir compte de la résistance, active ou passive, d'une grande partie du corps enseignant qui empêche l'émergence de nombreux projets. On signale aussi des enfants, par dizaines, qui ne sont pas pris en bilingue, ici ou là, pour toutes sortes de raisons qui n'ont rien à voir avec la volonté de leurs parents et leur intérêt. Soulignons que cette progression, qui reste remarquable, se fait sans qu'aucune politique linguistique ne soit mise en place par les instances concernées.

Imaginons ce qu'elle serait si l'offre de l'enseignement bilingue était faite à tous les élèves, dans toutes les écoles !

Quinze sites nouveaux ont tout de même vu le jour cette année. Sept dans l'enseignement public à Saint-Brieuc, Paimpol, Carhaix, Saint-Malo et Rennes-nord, Mauron et Lanester II, six dans l'enseignement catholique à Rennes, Ploubezre, Landivisiau, Guegon, Moréac et Bignan et deux à Diwan à Dinan et Questembert. Cela est un peu mieux que les années précédentes où les créations était de 11 en 1999 comme en 1998.

Il y a désormais 110 sites bilingues en Bretagne: 42 dans le Finistère, 36 dans le Morbihan, 21 dans les Côtes-d'Armor, 6 en Ille-et-Vilaine et 5 en Loire-Atlantique. Certaines villes ou communes ont plusieurs sites: 4 à Vannes et à Rennes, 3 à Brest, Nantes et Carhaix, 2 à Pontivy, Lanester, Gourin, Lorient, Lannion, Rostrenen, Saint-Brieuc, Paimpol, Guingamp, Landerneau, Plougastel, Lannilis, Plougerneau, Ploudalmezeau, Lesneven, Plabennec, Quimper.



Photo Dihun

Il en résulte qu'indépendamment des questions philosophiques, les parents n'ont le choix possible d'un enseignement bilingue que dans 70 communes de Bretagne.

Par département, l'augmentation est de 32,2 % en Loire-Atlantique (275 élèves pour 208 en 99), de 29 % en Ille-et-Vilaine (427 pour 331), 23,5 % en Morbihan (1.832 pour 1.483), 15,2% en Côtes-d'Armor (1.224 pour 1.062) et 8,4 % en Penn ar Bed (2.795 pour 2.578). En cette année 2000, avec l'ouverture d'une première filière catholique à Rennes, c'est la première fois que Diwan, Div Yezh et Dihun sont présentes dans les 5 départements bretons.

892 nouveaux petits veinards...

Par rapport à la dernière rentrée, il a en plus 67 petits veinards en 44, 96 en 35, 162 en 22, 217 en 29 et 350 en Morbihan.

Ville par ville, si l'on fait le total des enfants et jeunes suivant un enseignement bilingue de la maternelle au lycée, on trouve en tête du club des plus de 200 élèves: Vannes avec 360 élèves, puis Lannion et Rennes avec 345, suivi de Quimper avec 307 Nantes avec 218 et Lesneven avec 223.

Si l'an dernier nous avions accordé la "palme" à Nantes qui devenait la seconde ville de Bretagne à offrir les trois types d'enseignement au choix des parents, elle revient cette année aux Morbihannais de tous poils qui affichent une belle santé. L'enseignement catholique, bien "soutenu" par Dihun se distingue également avec un taux de croissance de plus de 26 % au niveau breton, résultat largement dû à la détermination des parents morbihannais, département où la progression est de 28,5 %.

Soulignons un événement dans l'événement: l'école Saint-Cyr de Moréac, qui vient de lancer une filière avec 94 élèves dès cette première année. Un record.

Pour une politique linguistique

Pour assurer la continuité de cette progression, indispensable à la survie de la langue bretonne souhaitée par la grande majorité des Bretons, il reste bien des problèmes à résoudre.

Nous devons obtenir la mise en place d'un plan de développement,

Répartition des élèves bilingues par système et départements pour la Bretagne

	29	56	22	35	44
Diwan	1424	325	397	87	181
Public	730	570	635	306	48
Privé	642	937	192	34	46
Total	2794	1832	1224	427	275
En 1999	2578	1483	1062	331	208
Evolution	216	349	162	96	67
Evolution%	8,38	23,53	15,25	29	32,21
Sites primaire	42	36	21	6	5
	14 - 12 - 16 P C D	12 - 19 - 5 P C D	11 - 5 - 5 P C D	4 - 1 - 1 P C D	1 - 1 - 3 P C D

P : Public – C : Catholique – D : Diwan.

d'une politique linguistique au niveau de la Bretagne. Ce plan prendra en compte les questions urgentes comme la mise en place d'un véritable enseignement bilingue dans les collèges et lycées. Dans le public comme dans le privé, les jeunes ont le plus généralement 6 ou 7 heures de langue et d'histoire-géo. Un véritable enseignement bilingue doit comporter un minimum de 12 heures pour répondre à ses objectifs pédagogiques.

Le nombre des enseignants "suppléants" ne cesse de croître, dépassant le chiffre de 50 % dans le Morbihan. Le Concours spécifique d'entrée en IUFM ou en CFP, doté d'un quota correspondant aux besoins, annoncé verbalement par le ministère, doit être mis en place de toute urgence dès 2001.

Le nouveau statut en négociation entre l'Etat et Diwan doit prendre en compte une gestion régionale indispensable. **On ne peut faire confiance au Mammouth pour remplir le rôle qui revient aux Bretons d'assurer un avenir à leur langue.** Les craintes les plus vives quant au contenu de ce futur accord s'expriment également dans les autres régions. Les écoles alsaciennes ABCM par exemple, font savoir **"qu'elles ne sont pas intéressées à un statut qui signifierait l'intégration pure et simple dans l'Education nationale, c'est-à-dire la désintégration pure et simple d'ABCM"** et ne participent plus aux négociations. La plus grande vigilance s'impose donc. La réponse à cette question dépasse le cadre strict de Diwan et concerne l'ensemble du peuple breton, de ses militants, des élus et des collectivités locales qui ont soutenu le projet dans les décades passées.



D.R.

Les 70 communes bretonnes où il y a une ou plusieurs écoles pour la langue bretonne. Il reste encore bien de la place !

En attendant cette future politique linguistique, le contraste entre la volonté des Bretons **(selon le dernier sondage CSA-Le Télégrammme-Presse-Océan, 49 % des sondés se déclarent pour un enseignement obligatoire, sauf demande contraire des parents. 51 % dans le Morbihan, 60 % dans les Côtes-d'Armor)**, celle des collectivités bretonnes dans leur grande majorité et la réalité de la situation de notre langue dans l'enseignement public et privé, ne cesse de s'affirmer. Ce n'est pas un fossé qu'il faut combler, mais un précipice, car malgré tous les efforts des associations de parents Diwan, Div Yezh, Dihun et de l'Union des enseignants de breton, 95 % des enfants de ce pays n'ont toujours aucun accès possible à l'apprentissage de leur langue sous quelque forme que ce soit, initiation ou bilinguisme par immersion, partielle ou profonde.

Yannig BARON

Journée d'été de Régions & Peuples Solidaires à Bénodet : L'UDB et ses partenaires au cœur de l'actualité



Photo Le Peuple Breton/H.C.

A l'occasion de son congrès de Bénodet, R.P.S. a manifesté à Quimper le 30 août pour l'égalité des langues.

Environ 150 personnes ont participé, du 27 au 31 août à Bénodet, à la 5e université d'été et au 6e congrès de la fédération Régions & Peuples Solidaires organisés par les militants locaux de l'UDB. Le débat très polémique sur la Corse donnait à ces journées d'été un caractère d'actualité qui n'a pas échappé à la presse. Ouest-France, le Télégramme, France 3 Bretagne, Radio Breiz Izel et Le Progrès de Cornouaille ont couvert l'événement durant plusieurs jours ainsi que l'AFP, Radio France Internationale, Le Monde et Aujourd'hui/Le Parisien Libéré.

Un pont jeté avec l'Union européenne des fédéralistes (UEF)

La première journée, consacrée aux perspectives d'évolution institutionnelle, a fourni l'occasion d'échanger avec Janick Moriceau, Henri Giordan, Mabrouk Ferkal et Lucio Levi, membre du comité directeur de l'Union européenne des fédéralistes (UEF). Ce dernier a témoigné que son organisation s'intéressait à la question du fédéralisme interne, c'est-à-dire à la mise en œuvre des principes fédéralistes à l'intérieur des Etats. Pour l'UEF, la future constitution européenne devra intégrer l'échelon régional et protéger les droits des peuples sans Etat.

Un débat passionné sur l'avenir des télévisions en région

La deuxième journée portait sur l'avenir de la production audiovisuelle à partir de l'exemple breton. Le thème s'imposait avec l'ouverture de l'antenne sur TV Breizh le 1er septembre et les projets de chaînes numériques hertziennes de France Télévision, France 3 Bretagne jouant un rôle pionnier en la matière.

Philippe Dupuis, ingénieur à la MEITO, a mis en évidence les bouleversements considérables que le paysage audiovisuel français connaîtra dans les toutes prochaines années grâce aux nouvelles technologies. D'ici deux ans, le réseau hertzien permettra de capter 36 chaînes là où le téléspectateur n'en reçoit que 6 actuellement. Fanch Broudig a confirmé que France 3 souhaitait profiter de la révolution numérique pour créer d'ici 2002 une dizaine de chaîne régionales, dont une couvrirait la zone de diffusion de France 3 Ouest, de Brest au Mans. Thierry Gainié, producteur audiovisuel, s'est réjoui de la création de ce canal de diffusion qu'il voit comme un vecteur incomparable de développement d'une industrie audiovisuelle en Bretagne. Nicole Le Garrec, productrice et réalisatrice, et Thierry Le Merre, le président de Bretagne Films, attendent une dynamisation de l'activité audiovisuelle en Bretagne mais s'inquiètent du manque d'investissement des télévisions dans la fiction, le doublage prenant le pas sur la production.

L'identité comme facteur de développement économique

Trois exemples, dont deux en Bretagne, ont montré comment l'identité locale pouvait déboucher sur la création d'activités durables. Daniel Bondon, cofondateur de l'écosite de Mèze (Hérault) a expliqué qu'en 15 ans, à partir d'un problème de pollution du bassin de Thau et d'une volonté politique locale de régler ce problème, tout un technopôle "vert" s'est créé qui emploie aujourd'hui 150 personnes. Christian Troadec, (Vieilles Charrues, Coreff, Technopôle culturel du Poher), a révélé aux congressistes issus de régions rurales en recul démographique que l'identité culturelle et la cohésion humaine qui s'y rattache avaient des vertus économiques. Enfin, Gwenael Henry, a présenté les pilotes côtiers de navigation sur CD-Rom qu'il a développés depuis deux ans avec la société Behring de Saint-Brieuc. Le premier CD-Rom était trilingue breton-français-anglais. Gros succès : 10.000 exemplaires vendus. Le prochain, consacré à une partie du littoral de l'île de Beauté, intégrera la langue corse. Histoire d'une réussite économique ou comment unir les langues dites régionales et les nouvelles technologies au service du développement local.

Solenn LE ROUZIC

La fédération R & PS regroupe les organisations suivantes : Union démocratique bretonne (UDB), Union du peuple corse (UPC), Scelta Nova, Partit occitan, Région Provence, Frankiz Breizh, Eusko Alkartasuna (Solidarité basque), Parti nationaliste basque EAJ-PNB), Partit per Catalunya, Mouvement Région Savoie, Esquerra republicana de Catalunya (Gauche républicaine de Catalogne), Union du peuple alsacien (UPA).

Une formation de l'UDB
L'avenir du transport maritime en Bretagne

"Le cabotage représente chaque année 100.000 entrées dans les ports européens. Et contrairement à la concentration du trafic, très destructrice, sa "diffraction" par le cabotage est source d'équilibre".

Les vingt militants et sympathisants de l'U.D.B. qui ont participé à Lanester, récemment, à la journée de formation et d'échanges sur l'avenir du transport maritime en Bretagne n'ont pas fait le déplacement pour rien!

Le transport maritime est souvent le grand oublié des débats sur la situation économique de la Bretagne. Notre dépendance vis-à-vis des pouvoirs et des médias français, pour lesquels la mer est surtout le bord de la plage, et les deux grandes guerres du siècle, qui ont bouleversé les échanges mondiaux, expliquent en partie cette situation.

Avec Yves Le Bahy, professeur de géographie à l'Université de Bretagne Sud, et Eric-Louis Mélénec, directeur de l'Agence de Coopération pour l'Europe de la Mer (A.C.E.M.), le paysage change : l'insertion de la Bretagne dans les réseaux de transports maritime devient une évidence prometteuse.



Photo Le Peuple Breton/MF

Lanester, les deux intervenants : de gauche à droite, Yves Le Bahy, et Eric-Louis Mélénec.

Les mutations en cours du transport maritime

Pour Yves Le Bahy, nous traversons en ce moment une période de rupture. Conditionné jusqu'aux années 1970 par quelques Etats, des logiques de proximité, les liens coloniaux, le trafic maritime continue de s'en affranchir et présente aujourd'hui des caractéristiques nouvelles. La moitié du trafic (contre le cinquième en 1921) est aujourd'hui à haute valeur ajoutée, grâce notamment à la conteneurisation. L'Asie du Sud-Est forme une nouvelle zone dense de trafic avec l'Europe et les Etats-Unis. La disparition des rentes de situation liées à la colonisation contribue à expliquer, dans le contexte de la globalisation, l'effondrement des pavillons européens traditionnels et la prolifération des pavillons de complaisance.

En Europe, pour l'instant, le trafic se concentre sur les ports de la mer du Nord, et nourrit une polarisation économique très défavorable aux sites bretons, dont le développement – la survie parfois – tient à l'exploitation de "niches" ou "créneaux" très spécialisés.

L'Europe d'aujourd'hui est continentale et routière

Eric-Louis Mélénec s'attache au cadre européen.

Il constate que l'Europe est aujourd'hui avant tout continentale et routière, ce qui marginalise ses régions périphériques maritimes. L'intégration européenne est calquée sur la concentration du trafic routier, et si l'Europe maritime refusée dans les années 1950 par les professionnels – reste un mythe[1], l'Europe routière est une forte réalité quotidienne.

Pays à fort potentiel maritime, la France est aujourd'hui très "européenne" : moins de 210 navires de transport y sont immatriculés. contre 5.000 au Panama, largement contrôlés par des intérêts privés américains.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que, le développement général du trafic maritime étant ce qu'il est, les faiblesses d'aujourd'hui dans ce domaine engendrent celles, demain, des échanges internationaux de l'Europe et notamment de la France.

On peut s'étonner dans ce contexte, que l'Europe s'interdise à elle-même d'aider ses ports et la construction de navires alors qu'elle aide et sur-aide d'autres secteurs économiques.

Le cabotage comme facteur d'aménagement

Yves Le Bahy et Eric-Louis Mélénec ont conclu leur prestation, souvent interrompue par les questions ou remarques des participants, par une prospective sur le thème du cabotage.

Il y a aujourd'hui 40 caboteurs en tout et pour tout en France, dix fois moins qu'en Allemagne, aux Pays-Bas ou en Italie. Et la France n'a aucun caboteur fluvio-maritime. La route aurait tort de ne pas en profiter! Et tant pis pour la pollution que le transport maritime réduit au minimum en même temps que les coûts!

La plupart des "pays" bretons ont aujourd'hui une forte composante littorale. Identité et projet s'y mêlent étroitement. Ce peut être l'un des ressorts de développement du cabotage et du micro-cabotage, avec un encouragement public à l'investissement maritime[2], qui le mérite autant que d'autres, en raison de son impact sur l'aménagement des zones concernées.

M. F.

1 – La manière dont ne sont pas gérées les catastrophes comme le naufrage de l'Erika en dit long à cet égard.

2 – Notamment par une rénovation et l'assainissement du système des "quirats" ou parts de navire, dévoyés par la loi Pons.

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

Signature

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque de 150 francs.

L'air breton est-il pur ?

Parce que la Bretagne n'a pas beaucoup d'industries classiques, bien des gens pensent que nous sommes à l'abri d'une véritable pollution de l'air. La proximité de la mer, la puissance moyenne des vents d'ouest, l'existence de zones boisées non négligeables renforcent cette impression. Quand on commence à faire des mesures, on constate cependant que tout n'est pas si simple et que la composition de l'air en Bretagne, sans être à priori tragiquement malsaine, mérite une réelle attention.

D'autant plus que la pollution de l'air intervient de manière aggravante pour certaines maladies, et ce sans qu'elle doive atteindre un seuil minimal !

Autrement dit, si personne ne connaît de manière très précise les conséquences de telle ou telle concentration d'un produit donné dans l'air, il est avéré que des doses même assez faibles provoquent des difficultés chez les personnes de santé délicate (enfants, personnes âgées, sujets fragiles).

Il est donc tout à fait nécessaire de développer un réseau d'analyseurs d'air, particulièrement dans les villes où se trouvent l'essentiel de la pollution bretonne et une bonne partie des sources de pollution.

Air Breizh

Avant la loi sur l'air de C. Lepage, des travaux avaient été réalisés en particulier à Rennes, mais aussi à Brest et sur la côte nord-ouest de Brest.

La loi imposa des mesures dès l'année 98 pour les agglomérations de plus de 100.000 habitants, et Lorient a donc été la 3e ville équipée par la nouvelle association "Air Breizh" qui réunit des représentants de plusieurs "collèges" (représentants de l'Etat, des collectivités locales, des émetteurs de substances polluantes, des personnalités qualifiées et des associations de protection de l'environnement).

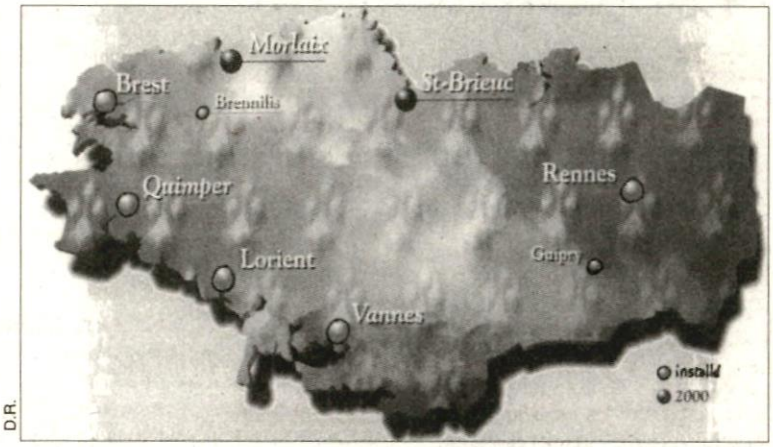
Cette association dont le budget de 3,80 MF en 2000, permet de faire face aux obligations légales, installe un nombre croissant de capteurs qui analysent la nature et les concentrations de produits.

Qu'est-ce qu'on mesure ?

Les molécules analysées le plus souvent sont produites en particulier par les moteurs à explosion : les oxydes d'azote et l'ozone. Le dioxyde de soufre, associé au chauffage urbain et aux industries lourdes fait également partie des gaz pour lesquels les techniques de mesures sont relativement banalisées, et permettent une bonne précision.

Les choses se compliquent dès que l'on veut mesurer les poussières. Encore faut-il savoir quelles poussières ! Pas question de mesurer simultanément des poussières de charbon type Diesel – ce que l'on arrive à faire convenablement – et des poussières de farine par exemple.

Ces quatre mesures (oxyde d'azote, ozone, dioxyde de soufre et poussières) permettent de situer un "indice ATMO" qui évalue, grâce à une échelle simple (de 1 à 10) la qualité globale de l'air. Plus l'air est pollué, plus le chiffre augmente. Il s'agit d'une première approche relativement sommaire, mais commode.



D.R.

Sites de surveillance d'Air Breizh dans la Bretagne-Croupion (Ceux de Loire-Atlantique ne dépendent pas d'Air-Breizh).

Evidemment, il reste d'autres formes de pollutions. Entre autres :

– le monoxyde de carbone (produit à chaque combustion insuffisamment alimenté en oxygène),

– les composés organiques volatiles (émis surtout par les dépôts pétroliers). A Lorient, par exemple se trouve le dépôt Total, en pleine ville, qui émet entre 500 et 600 tonnes de vapeurs par an, soit environ 1,5 tonne par jour !

– les pollens (qui provoquent beaucoup d'allergies : il faut donc choisir des espèce d'arbres relativement variées pour éviter les concentrations trop fortes... et rechercher les espèces les moins allergisantes !)

– le radon, dans certaines maisons à murs de granit,

– l'ammoniac émis par les installations d'élevage. La Bretagne fournit environ 18 % de l'ammoniac libéré dans l'air de l'Hexagone. Une partie de cet ammoniac, oxydé en haute atmosphère, se transforme en acide nitrique... et participe à certaines pluies acides,

– les produits phytosanitaires évidemment, qui sont vaporisés dans l'air, et dont certains se retrouvent dans des eaux de pluie à des doses égales ou supérieures au fameux 0,1 microgramme par litre (limite de tolérance pour l'eau potable). Il est évident que les agriculteurs qui utilisent ces poisons en sont les premiers "dégustateurs" involontaires... à des concentrations inquiétantes, directement dans l'air qu'ils respirent au cours de leurs pulvérisations. La fréquence de certains cancers spécifiques en milieu paysan est désormais connue et étudiée.

Complexité

Notre liste de polluants reste bien sûr à compléter. Mais la question présente d'autres niveaux de complexité.

Personne ne peut établir une hiérarchie dans ces composés, dans l'échelle de la toxicité et des recherches s'imposent pour mieux connaître les effets de chacun d'eux.

En Bretagne, il faut encore développer l'installation de capteurs, à la fois à la ville et à la campagne.

Des décisions difficiles, dans le sens de la limitation de la circulation automobile devront être prises. Mais il faudra une discipline collective au niveau européen, sinon mondial. Car il ne servirait à rien d'avoir un attitude vertueuse dans une ville, si ailleurs on fait n'importe quoi.

Joël GUÉGAN

Hold up !

Quand les historiens, au siècle prochain, se pencheront sur l'évolution du capitalisme français de la fin du siècle précédent, ils mettront d'abord en évidence l'émergence d'une nouvelle génération de capitalistes devant leur fortune, davantage au copinage et aux trucage qu'à un esprit d'entreprise véritable. Ils décortiqueront les ressorts profonds de cet art nouveau auquel participent les gouvernements, de gauche comme de droite, devenus incapables de contrôler l'essentiel.

Trucage et copinage, les deux mamelles de l'ascension financière

A l'origine de toute fortune, il y a un crime, écrivait Balzac. Cet homme si avisé de la comédie humaine qu'il auscultait avec tant de talent et de justesse, parlait là des grandes fortunes, celles qui nous occupent ici. Le mot crime ne doit pa être pris dans son sens juridique étroit, mais dans le sens plus large des accommodements avec la loi ou la morale. C'est bien ce à quoi nous assistons depuis quinze ans dans le monde étroit – pour ne pas dire étriqué – que constitue le sommet du capitalisme français. Quelques hommes, aujourd'hui fortunés, ont su tisser des liens entre eux et avec les pouvoirs politique et médiatique qui facilitent – et parfois davantage – la construction de leurs empires financiers. Ils se nomment Martin Bouygues, Jean-Marie Messier, Jérôme Seydoux, Claude Bébéar, Vincent Bolloré ou François Pinault. Un club de copains – professionnellement parlant ! – qui se rendent des services mutuels très juteux [1].

Comment ça marche ? Voilà une question triviale qui mérite pourtant d'être posée, surtout quand on possède le petit soupçon de curiosité nécessaire au citoyen attentif. Par le jeu des participations croisées dans le capital des groupes industriels et financiers qu'ils dirigent, ces hommes siègent tous dans les conseils d'administration des copains. On s'échange des filiales en faisant au préalable grimper par des techniques variées le cours de bourse afin d'engranger des plus-values lors du dénouement de l'opération. On rachète des canards boiteux – souvent boiteux parce que gérés par d'autres aventuriers – ou des dépouilles pour trois fois rien que l'on revend après *lifting*.

Dans nombre de ces opérations on trouve, depuis quinze ans, le Crédit Lyonnais et son gouffre financier renfloué aujourd'hui par le contribuable. Avant que le scandale n'éclate, le Crédit Lyonnais, première banque française du secteur non coopératif, était le premier banquier de plusieurs de ces groupes industriels dirigés par des sociétés purement financières *(holdings)*. La banque si généreuse leur a dressé à l'époque des ponts d'or. Elle accordait sans compter des crédits pour des opérations qui s'avérèrent par la suite foireuses et qui furent même rachetées par elle pour sauver la mise de ces néo-capitalistes à l'appétit démesuré. L'affaire des *junk bonds* [2] américaines impliquant la société Artémis (groupe Pinault) est un exemple retentissant parmi beaucoup d'autres.

Mais tout ceci est bien fini ! Depuis que le scandale du Lyonnais a éclaté au grand jour on a mis bon ordre dans cet imbroglio d'affaires abracadabrantesques pour reprendre le néologisme récemment forgé par un connaisseur et s'appliquant à d'autres affaires. Eh bien, non ! Cela continue. Le CDR (Consortium de réalisation) créé pour recueillir les actifs douteux du Crédit Lyonnais afin qu'ils soient vendus au gré du marché pour renflouer la banque et ainsi alléger la facture du contribuable ne parvient pas à ses fins. Il brade les titres. Et qui les rachète ? Les susnommés !

Le tableau sera totalement dressé quand on aura dit la collusion entre le monde des affaires, la classe politique et les médias. Alain Minc est officiellement conseiller de – entre autres – Vincent Bolloré et François Pinault mais est aussi directeur du Conseil de surveillance du *Monde*. Nicolas Sarkozy, maire de Neuilly, est conseiller de Martin Bouygues, dont le groupe détient TF1. Des liens que l'on sait faire fructifier chaque fois que la loi du marché ne peut suffire !

Maigrichonnes compensations

Ils sont tous de chauds partisans du libéralisme économique. Ils défendent tous l'idée que la transparence est nécessaire à la bonne marche des affaires et que seule la loi du Marché poussée à son comble permet d'atteindre cette vertu cardinale. Mais des discours aux actes, un infranchissable fossé s'ouvre sous leurs pas. On ne peut compter les fois où ils dérogèrent à la règle proclamée, où ils s'autorisèrent à transgresser la transparence, à influencer la loi du marché. Et on ne peut compter les fois où ils dérogèrent à la règle proclamée, où ils mirent sous le boisseau la transparence.

Qui a souvent entendu parler de la société FPI (Forest Products International) ? Certains la nomment par dérision, François Pinault International. Il s'agit d'une société au capital trouble située en amont du groupe Pinault-Printemps-La Redoute (PPR) qui est connue de tous. La société FPI, autrefois abritée par la branche hollandaise du Crédit Lyonnais, est aujourd'hui domiciliée à Curaçao, paradis fiscal des plus transparents comme chacun sait. L'un des actionnaires – ils sont probablement peu nombreux – est François Pinault. Toujours en amont du groupe PPR, on trouve la Financière Pinault, société en commandite par actions appartenant à François Pinault et ses enfants. Le mystère – incompatible semble-t-il avec la transparence – se situe au niveau des relations entre la Financière Pinault et la fameuse FPI. Il paraît que c'est du domaine de la vie privée ! Selon Pierre Loeper, expert désigné par le juge Jean-Pierre Zanotto, le Crédit Lyonnais aurait pu être présent massivement dans FPI.

A partir d'août 1992, l'engagement du Crédit Lyonnais derrière François Pinault se renforce par l'entrée dans le capital de la Financière Pinault de la société Clinvest (filiale du Crédit Lyonnais) pour un milliard de francs. Contrairement aux usages, Clinvest paie à François Pinault une "prime de contrôle", en quelque sorte un droit d'entrée. Quelques années plus tard, quand le Consortium de réalisation, revendra à Pinault la participation de Clinvest on appliquera à la valeur des titres une décote. Dans ce jeu de trocs croisés, Pinault touche dans les deux sens. Un aller-retour coûteux pour le contribuable mais juteux pour lui !

La philosophie de ces magnats de la Finance est claire : les profits doivent être privatisés tandis que les pertes doivent être supportées par la collectivité. Nombreux sont désormais les cas où le CDR au lieu de défendre l'intérêt général des contribuables a joué le jeu des intérêts particuliers de ces chefs d'entreprises qui n'entreprennent plus grand chose.

Pourtant, ils savent être généreux. De temps en temps ils dédommagent le bon peuple, histoire d'entretenir l'image, de détourner les regards de ce qu'il n'est pas convenable de regarder. François Pinault finance grassement le Stade rennais. Le peuple est content puisque sans cela on ne pourrait rivaliser avec les meilleures équipes de football. Du moins à ce qu'il paraît ! François Pinault – encore ! – va bientôt exposer dans un musée permanent ouvert dans les anciennes usines Renault à Billancourt ses collections d'art contemporain. Soyons iconoclastes et incitons les passionnés de football et les amateurs d'art à aller voir de très près ce que les puissants font de leur argent.

Mais ces puissants ont une colossale excuse. Ils ne peuvent commettre tout cela que grâce à l'impuissance des gouvernants à empêcher les fauves de se repaître sans retenue. Et si le peuple l'avait compris ! Les gouvernants qui gouvernent si peu peuvent bien organiser des référendums sur le quinquennat, les citoyens bien mal considérés savent que les vraies questions sont ailleurs. Quand les coffres se remplissent d'un butin trop facilement gagné les urnes se vident !

Yann FIÉVET

1) On lira avec un très vif intérêt le livre – trop peu salué par la presse – de Fabrizio Calvi et Thierry Pfister, Le repas des fauves, Albin Michel, 2000.

2) Obligations pourries.

POBL VREIZH

Eil rann warnugent :

Hañv gleb e Breizh : berzh ar gouelioù bras hag ar gouelioù bihan.



Eus an aod vev d'ar c'hoad don

(Danevell diembann gant Fañch Tréger
Skeudenn gant Nanda Troman)

War-lerc'h lanv du an Erika eo deuet an hañv, un hañv gleb ha fresk. Amzer vrein e miz Gouere, un tammig gwelloc'h e miz Eost met ne oa ket peadra da sachañ ur mor a douristed er vro dreist-holl pa ouzer eo Breizh "unan ha disrannus" evit an estren hag evit ar pezh a sell ouzh an amzer fall pe ar gwallzarvoudoù evel ar c'horventennoù hag al lanvioù du. Ma vez lanv du er Groazig hag er Gerveur e vo saotret ivez Rosko ha Pempoull. Setu ar pezh a soñj kazimant an holl e diavaez Breizh. Ha kit da lâret ar c'hontrol dezhe !

Eürusamant n'eo ket aet ar vuhez kuit da heul an eoul-douar hag ar glav pil. Chomet eo bev ar vro en un doare souezhus. Evel bep bloaz ez eus bet ur bern festoù ha gouelioù. Gouelioù bras Brest ha Douarnenez 2000 ; an Erer Kozh, Karaez ; Kann al Loar, Landerne ; Gouelioù Kerne, Kemper ; Gouelioù Etrekeltiek an Oriant ; Gouelioù Sant Loup e Gwengamp ha meur a hini all. Degas a ra ar re-mañ buhez hag arc'hant er vro ha brud d'hor sevenadur, d'ar muzik ha d'an dañs dreist-holl, kalz nebeutoc'h d'ar brezhoneg ha ne vez ket enoret kalz en darn vrasañ eus ar gouelioù bras-se. Bez ez eus ivez ur bern gouelioù bihan, pardonioù, adpardonioù ha festoù a-bep seurt strewet e pep lec'h er vro e-pad an hañv. Ober a reont berzh mat alies ha lakaat a reont un tamm buhez er parrezioù bihan. E-touez ar gouelioù bihan-se ez eus unan deuet er vro tregont vloaz 'zo bennak : an dornadeg mod kozh.

E-pad bloavezhioù eo bet disprizet ar seurt gouelioù gant tud 'zo, tud an Ensav da skouer "Traoù retro", emezo. Se ne bado ket. Geo, padout a reont ha berzh a reont muioc'h-mui.

Perak ?

Peogwir ez eus ur bern tud bremañ hag a blij traoù kozh dezhe : binvioù kozh, arrebeuri kozh, c'hoarielloù kozh... N'eus nemet gwelet anezhe o redek da varc'hadoù al laou niverus tre er vro.

Met n'eo ket se hepken. Er gouelioù-mañ pep hini a en em gav en e vleud. Ar re gozh a vev e-pad ul lajat un darn eus o yaouankiz.

– Start e veze al labour, emeze, met plijadur a veze ivez !

An dud deuet a wel adarre arvestoù eus o bugaleaj, chomet e don o memor. Ar re yaouank, ar vugale hag an douristed a zizolo ul labour iskis gant mekanikoù heveek ha dianav evite, mekanikoù bev kenañ, ur bern poleoù ha lerennoù o treiñ, trouzioù ha c'hwezioù a bep seurt ha poultrenn e-leizh.

E gwirionez ez eo an dornadeg mod kozh ur seurt mirdi bev dirak daoulagad an dud o tegas da soñj dezhe eus gizioù aet da get.

Hiziv da heul komis al labour douar ez eus dornadeg mod kozh e Plouarmel. Abaoe ar beure eo bet degaset gant kezeg war al leur ar "vapeur", ar c'houfr hag ar saverez-plouz. A wechoù, e-lec'h ur "vapeur" e vez implijet un traktor kozh "Société Française Vierzon" peurvuiañ hag e-lec'h ar saverez-plouz e vez ur waskerez a ra boutelloù liammet gant fisel pe gant orjal. Dalc'hamat e vez ur c'houfr pe un dornerez. Merlin, S.F.V. Gelard... eo ar merkoù anavezetañ. Ar mekanikoù-mañ a vez dalc'het e-ratre gant o ferc'henn : naetaet, adlivet hag eouliet a-zoare.

Ur wech lec'hiet ha skoilhet ar mekanikoù gant sikour ur c'hrogkrik bras, lakaet al lerennoù en o flas gant un tamm rousin warne e ra paotr ar vapeur an dro da frotañ un tamm lard ouzh an ahelioù.

E-keit-se ez eus ur mevel o terriñ glaou da ober tan er "vapeur" hag o kerc'hat dour da lakaat enni. Pa vez tomm homañ e vez lakaet da c'hwitellat ha da vont en-dro da esaeañ, evit gwelet hag eñ e tro plaen, hag eñ e chom al lerennoù en o flas ha kement 'zo.

Hiziv ez eus bet goulennet gant maered ar c'hanton sikour dornañ an eost. Ha bremañ emaint o vont da **dennañ ar c'hontelloù** evel gwechall evit dibab o flas war al leur. Pep hini anezhe a gemer e gontell. "Pradel", "Véritable Meunière", evel gwechall "Laguiole" pe "Opinel" evel bremañ. Herve, n'eus kontell ebet gantañ. Neuze e vo prestet unan dezhañ gant Per, unan eus an arvesterien.

– N'out ket ur charreter mat Herve, a lâr hemañ dezhañ en ur zistagañ e gontell sot[1].

Lakaet e vez neuze ur forc'h a zaou viz war al leur. Mont a ra ar vaered pemzek kammed bennak diouti. Aleze e taolont o c'hontell etrezek troad ar forc'h en ur glask tostaat ar muiañ posupl ouzh hemañ. Pa vez taolet an holl kontelloù e ya an dennerien da welet piv emañ e gontell an nesañ da veg troad ar forc'h. Da hemañ e vo an enor da zibab da gentañ e blas war al leur hag ar re all a zibabo war e lerc'h, pep hini d'e dro hervez e renk en dennadeg.

(Da vezañ kendalc'het)

Notenn : 1. kontell sot : ur gontell staget gant ur chadennig.



AN DISTRO-SKOL 2000

O KRESKIÑ DALC'HMAT

15,8% a gresk a zo bet gant niver skolidi klasoù divyezhek Breizh. D'an distro-skol 2000 e oa 6.554 skoliad enno, da lavarout eo 892 muioc'h eget warlene. Degemeret e vez c'hoazh muioc'h a skolidi gant ar skolioù Diwan (2.414, +7%), hogen war zisteraat ez a an diforc'h etrezo hag ar skolioù publik Div Yezh (2.289, +17%) hag ar skolioù prevez Dihun (1.851, +26%).

Digoret ez eus bet 15 skol-vamm nevez hevlene, 2 gant Diwan, 7 gant Div Yezh ha 6 gant Dihun. Bremañ ez eus tu da lakaat bugale da zeskiñ brezhoneg e 70 kumun eus Breizh ha kavet e vez muioc'h muiañ en o zouesk kêrioù gant div pe deir hentenn, ar pezh ne vir ket ouzh pep hini anezho d'ober muioc'h a verzh. Un nerzh sachañ kreñv a zo gant ar skolioù divyezhek lec'h ma vezont digoret ha tizhout a ra pouez ar skolidi divyezhek ul live uhel a-walc'h e kumunioù zo. Mat e vefe ivez keñveriañ an emdroadur dedennus se gant diorroadur an endro divyezhek.

NEVEZINTIOU

Kroget eo bet ar vreutadeg etre Diwan hag an Deskadurezh-Stad a-benn kaout ur statud a servij publik a zisammfe ar gerent eus goproù ar gelennerien e-pad ar pemp bloavezh kentañ. Evel-se e c'hellfe Diwan mont aesoc'h war-raok. Peadra a zo d'en em c'houlenn evelato en ur Stad a zo ganti diegi oc'h asantiñ doujañ d'al liested, ha roet e vo respontoù dereat diwar-bemn ar beursoubidigezh, statud an dud gopret, an diorroadur...

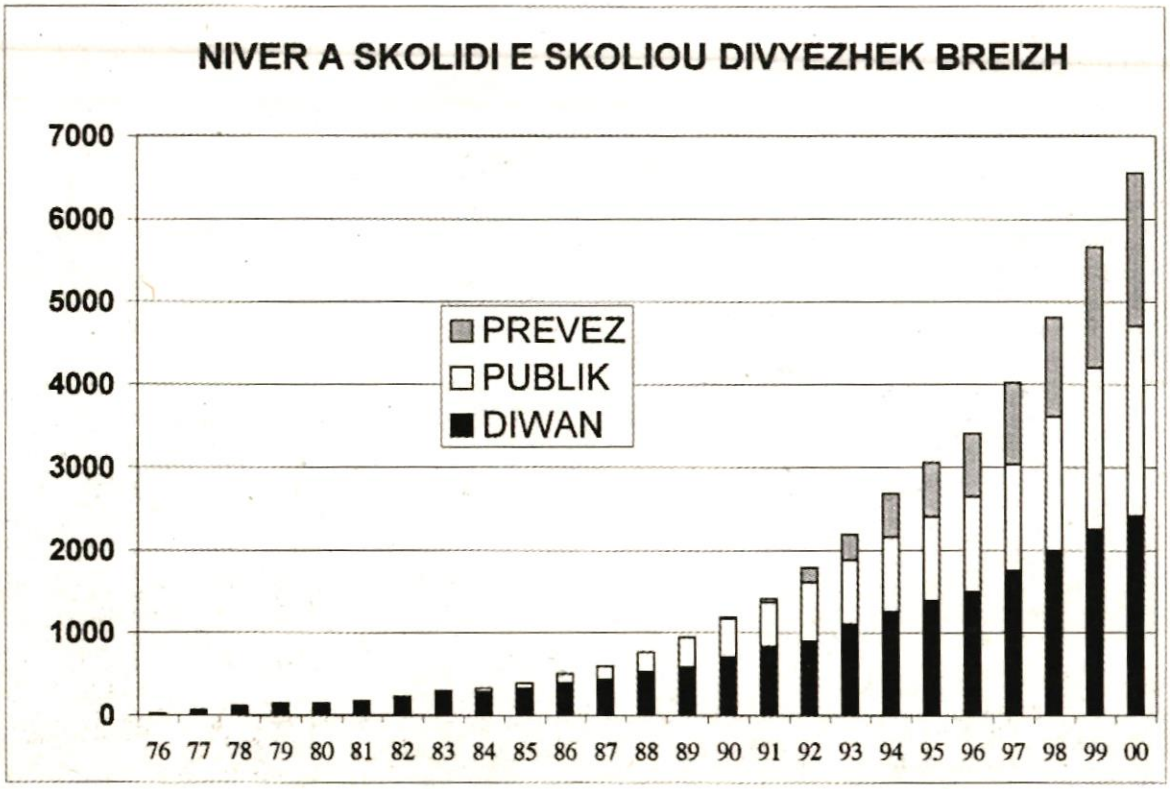
Embannet ez eus bet gant Ministr an Deskadurezh-Stad e vete krouet ur genstrivadeg a-ratozh evit tuta kelennerien ar yezhoù rannvroel. Un araokadenn vras e vefe evit an teir hentenn lec'h ma ra diouer ar gelennerien evit terriñ an ezhommoù. Kantadoù a bostoù a vo da bourvez er bloavezhioù da zont hervez ar jedadurioù graet gant Div Yezh. Pa vo stummet a-walc'h a gelennerien, e vo distanket da vat hent ar greskadurezh hag e vo tu digeriñ nouspet skol diyezhek all.

Un nevezinti bouezus eo ivez krouidigezh ar chadenn skinwel divyezhek gortozet abaoe keid-all pa ro tu da glevout muioc'h a vrezhoneg er vuhez, peurgetket d'ar vugale o devez diwar-neuze div eurvezh a abadennoù bemdez.

UN DALC'H EVIT AN DILENNADEGOU

Tamm ha tamm, dre strivoù kalz a dud, e vez adc'hounezet gant ar brezhoneg an dachenn kollet hag e teu adarre ar fiziañs evitañ e spered ar Vretoned. Mont a raio buanoc'h buanañ an traoù er bloavezhioù da zont ha ret e vo ober e doare ma teuio sevenadur Breizh hag ar brezhoneg da vezañ un dalc'h e-kerz an dilennadegoù. 6.500 a skolidi, 400 a sturierien, 10.000 a oadourien o teskiñ ar yezh, 82% eus poblañs bro C'hall aet ali da wiriekaat Karta Europa ar Yezhoù Rannvroel pe Bihanniver, sed amañ sifroù roet d'an danvez dilennidi da brederiañ warno. Politikel e vo an diskoulmoù.

Morvan JIKEL



DAZONT EKONOMIKEL KELTIA
LUSK BURZHUDUS IWERZHON

Echu eo ar mare ma oa gant Iwerzhon unan eus produadurioù diabarzh gros izelañ en Unvaniezh Europa. Kavet ez eus bet fred gant 250.000 a dud enni e-kerz ar pemp bloavezh diwezhañ, da lavarout eo 50 000 muioc'h eget hollad ar postoù labour krouet e broioù all ar gumuniezh d'ar memes mare. Tremenet eo feur an dilabour eus 15 % er bloavezhioù 1980 da 6 % eus ar boblañs oberiant hiziv. Distreiñ a ra d 'ar vro lod eus ar re a oa aet da glask fred en estrenvro. Krenvoc'h kreñvañ eo deut da vezañ feur ar c'hresk ekonomikel, o tremen eus 4,6 % er bloavezhioù 1985-90 da 8,3 % e 1996 ha da 11,9 % e 1998. Trec'het eo bet zoken nerzh ekonomikel dre annezad Breizh-Veur gant an hini souezhus bet dastumet gant he zrevadenn gozh. Ne dizho mui samm he dleeoù foran nemet 35 % eus talvoudegezh ar Produadur diabarzh gros e fin 2000 endra ma oa tost da 90 % anezhañ e 1990.

Daleet e oa bet dihun industriel Iwerzhon evit meur a abeg. Lakaet e oa bet gant ar veli drevadennel saoz da bourchas dreist-holl d'ar bennvro danvezioù al labour douar. Ne voe ket lakaet kalz a gemmoù er saviad-se gant an dizalc'h embannet e 1937. Re dreut e oa he marc'had diabarzh evit stummañ ur rouedad ekonomikel liesseurt, re zister he fourvezioù danvezioù gremm evit terriñ ezhommoù un industriezh lontek. Re bell e oa ivez Iwerzhon eus an diazadoù industriel bras evit skoulmañ darempredoù kenwerzhel efedus ganto. Ne roe ket ouzhpenn-se lezennoù ar maltouterezh etre ar stadoù kalz a avel da youl produiñ ar broioù bihan na c'hellent dastum ul lusk ekonomikel dereat nemet dre lakaat ar pouez war an ezporzhiañ. Degas a rae ar frankiz roet d'an eskemmoù etrebroadel, an diskoulm da seurt kornadoù distro evit mont war gorre o bec'h.

E 1946 e laboure 42,2 % eus poblañs oberiant Iwerzhon er c'hentañ gennad, 18 % en eil gennad, 35 % en trede gennad. E 1960 e oa c'hoazh 38,25 % anezhi er c'hentañ gennad evit diskenn abazennoù betek 15% e derou ar bloavezhioù 1990. Pourchas a rae c'hoazh al labour douar 10 % eus ar produadur diabarzh gros ha mont a rae e zanvezioù d'ober 24 % eus an ezporzhiadurioù. Degas a rae ar sevel chatal 80 % eus korvoder ar gennad-se. Bihan eo chomet ment an atantoù. Ne vefe ket gant an tri c'hard anezho an nerzh ekonomikel ret evit padout er marc'had diharz c'hoantaet gant ar frankizourien.

Youl a oa gant ar Stad industrializañ kousto pe gousto. Treset e voe ganti ur zonenn maez ar reolenn e-kichenn aerborzh etrebroadel Luimneach. Etre 1960 ha 1989 e teuas 700 a embregerezhioù estren da zigeriñ uzinoù en Iwerzhon, an hanter anezho gant kapitalioù amerikan. Krouet e voe ur burev (Industrial Development Authority) e 1970 evit ober war-dro ar politikerezh-se. Anat e teue da Zulenn ar frouezh a c'hell dastum o tont ezel eus Kumuniezh Europa e 1973. An diskar a c'houzañvas ar c'hresk ekonomikel er mare-se a noazas siwazh outi.

Harp Unvaniezh Europa

Harpet e voe Iwerzhon gant Unvanizezh Europa evit dastum ul lusk nevez war an dachenn industriel. Digreskiñ a reas enni pouez ekonomikel al labour douar hag hini hec'h industriezh kozh, evel ar gwiadiñ hag ar c'hivijerezh. Degemerout a ra pemp gwech muioc'h a skorennoù eget ma ro a skodennoù da gef boutin ar gumuniezh. Estreget an harp se a zo kaoz koulskoude eus al live uhel-eston tizhet gant he berzh. Broioù all, evel Portugal pe Gres, a zo bet o sachañ war o zu kement a skorennoù hep dont a-benn koulskoude da zastum kement a nerzh ekonomikel a-drugarez da-se. Un industriezh liesseurt ha modern a zo en em stummet en Iwerzhon. Deut eo a-benn da lakaat kalz a gompagnuniezhioù etrebroadel da bostañ enni pa ginnige dezho pennoù saoznek da implij, uhel o stummadur micherel (an hanter eus skolidi an eil derez a zibab kenderc'hel o studi er skolioù meur), evit ur gopr dister ha taosoù ken dister all war ar produadur. Dedennet e oant ivez gant ar vroad maezidi-se a oa chomet re zister betek-hen enni ar renkad micherourien evit reiñ lusk d'ur c'hlemm sokial kreñv dre stummañ sindikadoù galloudus.

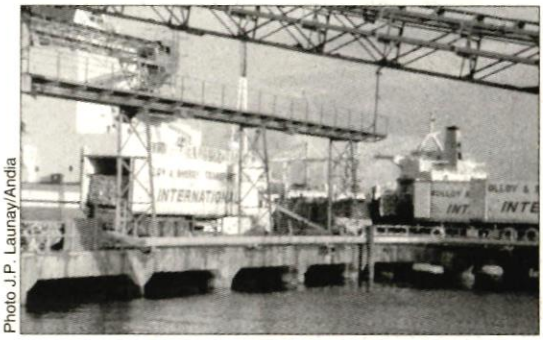


Photo J.P. Launay/Andia

Irlande : Foynes, Co. Limerick

Komprenet ez eus bet gant an embregerezhioù amerikan e c'helle Iwerzhon bezañ evito dor efedusañ marc'had gwarezet Europa. Dont a ra 40 % eus ar c'hapitalioù postet enni eus Breizh-Veur, 25 % eus ar Stadoù-Unanet, 20 % eus Alamagn, 5 % eus an Izelvroioù. Emañ an industriezh o pourchas bremañ 35 % eus ar produadur diabarzh gros hag oc'h ezporzhiañ 80 % eus ar madoù oberiet en hec'h uzinoù. Labour a ra hiviziken an hanter eus ar boblañs oberiant evit ar marc'had diavaez. Tremenet eo pouez ar madoù kaset d'ar Stadoù Unanet eus 65 % eus an ezporzhiadurioù da 28 %, hag ar re kaset da broioù all Unvaniezh Europa eus 12 % da 46 %. Tennañ a ra ivez ar vro he mad eus he diorroadur daleet. Lakaet ez eus bet ganti ar skoliadur a ranke aozañ evit he yaouankizoù da glotañ diouzhtu ouzh ezhommoù an embregerezhioù a felle dezhi sachañ war he zu. Lezet eo bet ouzhpenn-se gant Europa dastum un nerzh keveziñ kreñv pa oa ur vro vihan na c'helle ket abalamour da-se lakaat kalz a reuz gant he danvezioù izel o c'houst e marc'had diabarzh ar gumuniezh.

"Silicon Glen" bro Skos

N'eo ket dizañjer dibaboù Dulenn evit an dazont. Emañ kreizennoù-divizout ha burevioù-klask hec'h industriezhioù nevez en estrenvro ha ne vint ket moarvat chalet o serriñ o stalioù-produiñ en Iwerzhon pa zeuio emsavoc'h dezho fardañ o madoù e lec'h all. Ur bloaziad harz a zo bet lakact gant Europa d'al live izel aotreet enni evit an taos war ar produadur. Ne bado ket ivez an dumping sokial ur viken. Sevel a ra ar c'hoant beveziñ er boblañs (25 % a gresk a zo bet gant ar werzh kirri-tan warlene), ur c'hoant a lakao ar c'hlemm sokial da sevel d'e dro abred pe ziwezhad. Dibabet ez eus bet dija gant lod embregerezhioù prientiñ o dilec'hiadur. Ezhomm a vefe eus muioc'h a embregerezhioù o produiñ talvoudegezhioù ouzhpennet war al lec'h evit frammañ un diaz solut d'ar berzh ekonomikel. Ne denn ket c'hoazh Iwerzhon da Daiwan pe da Singapour.

Furoc'h eo bet politikerezh Suomi, ur vro vihan distro all eus Europa, evit kreskiñ he fouez ekonomikel war ar marc'hadoù etrebroadel. Dibabet ez eus bet ganti reiñ nerzh ivez enni d'ur gennad industriel nevez, met dre bourvezañ brokus un aozadur karget da genurzhiañ an eskemmoù etre burevioù-klask ar vro hag ar stalioù-produiñ.

Estreget Iwerzhon a zo bet o tastum un nerzh ekonomikel kreñv e Keltia. Troet kein ez eus bet gant bro Skos d'hec'h amzer industriel gozh evit modernaat he diazad produiñ. Ken bras eo bet ivez berzh an industriezhioù nevez enni, ken e vez graet bremañ *"Silicon Glen"* eus an Izeldirioù. Tremenet eo feur an dilabour enni eus 13% eus ar boblañs oberiant (25 % e takadoù'zo) da 5,5 % e 1998. Deut eo da vezañ ar c'hentan pol elektronek en Europa. Mont a ra ar binviji elektronek d'ober bremañ 60 % eus hec'h ezporzhiadurioù, 65 % anezho evit marc'had Europa. Diazezet e vez ivez an nerzh ekonomikel souezhus-se war ur skoliadur eus ar re efedusañ. Ar feur uhelañ a zo gant bro Skos er gumuniezh evit ar pezh a sell ouzh pouez ar re ziplomet er boblañs oberiant.

Lakaat a ra seurt skouerioù da gompren e c'hell bezañ kalz aesoc'h bodañ ar youloù evit diskoulmañ ar c'hudennoù ekonomikel gant ar broioù bihan en hor mare hep protektouriezhioù kreñv eget gant unan a-vent gant bro C'hall. Anat e teu ne c'hello Breizh mont gant un hevelep hent nemet pa vo kreñvaet he nerzhioù politikel. Ma vefe chomet Iwerzhon ha bro Skos stag ouzh Londrez, Suomi stag ouzh Stockholm pe Voskov, evel ma vez stag hor bro ouzh Pariz, e vefe ken truezus o stad hag hon hini.

Paol AR MEUR

BRUD NEVEZ

Laret eo bet ganeomp alies pegen pouezus eo labour **Brud Nevez**. Kenkoulz labour ar gelc'hgelaouenn hag hini an embannadurioù savet gant Andreo ar Merser hag e skipailh. (**Emgleo Breiz, Skol ar vrezoneg** hag **Editions du Liogan,** e galleg).

Digor a rae an niverenn 221 gant ur pennad-stur : "Deuz tu ar vuhez ha deuz tu ar wirionez, penn da benn..." Goude darvoud mantrus Kever. "Lahet eur vaouez a 27 vloaz". Piv ne vije ket bet a-du gant ar pennad-se ? Da heul e oa ivez menozioù **B.N.** diwar-benn Geriadur An Here, Roparz Hemon, hag all...



Kement-se ne helle ket plijout d'an holl. War niverenn 222 **Brud Nevez** e oa embannet ur pennad savet gant un den aketus ivez war dachenn ar yezh : Goulc'han Kervella, kenlabourer da **Vrud Nevez** : "Pardon a houlennan, aotrou Rener !":

"An diaoulou du diouz eun tu hag an êlez gwenn diouz an tu all. Gwall lostog oan, me kenlabourer (bihan) da heriadur an Here, doujuz-kenañ, ouz labour Roparz Hemon evid ar brezoneg, lenner ha meuler Gwalarn, kenskrivagner gand Al Liamm hag o skriva e Zedacheg milliget ra vezo !"

Keuz a oa deut d'ar paour kaezh Goulc'han :

"N'oa ket da torta. Red-mad oa din anzav va zorfejou ha goulenn pardon diouz va fehejou marvel ! Ouz piou hen ober ?". Siwazh n'en deus kavet den ebet "glan" a-walc'h hervez spered ar Fransizien hag o mignoned : na Visant Seite, na Visant Fave, na Fañch Mitt, na zoken Jakez Krohen ! Ha da echuiñ : "Hopala ! Chom a-zav ! emon-me... Gwelloh ganin chom gand va fehed. Dibardon a-dra-zur. Digorbell ivez."

Ur skrid brav e doare Goulc'han Kervella, fentus ha nerzhus. Hanterbardonet, marteze, peogwir eo bet moulet war **B.N.** !... Evel just gant "Notennou" savet gant ar Merser. N'eo ket ur respont da bennad Goulc'han evit gwir. Kentoc'h menozioù ar Rener war ur bern poentchoù. Ha tu vo da zabutal.

War an niverenn 222 e vo kavet ivez ur pezh-c'hoari savet gant... Goulc'han Kervolla ! "Beh d'ar bili", e doare divizoù "Biskoaz kemend all !" P.J.Helias (diwar benn a-n Erika).

Ha kavet ivez "Disfloeltradur Roazon" (7 a viz Eost 1932), savet gant Tanguy Malmanche :

"Taol fall pe vrao ? N'ouzon ket. Mez eun dra asuret mar deo bet fall e ober, brao eo beza e hreet !"

Hag ivez, gant **B.N.** : "Chañs o-deus ar Vrezonegerien vihan da gaoud seurt leoriou da lenn".

Diwar-benn **"Istorioù Spot evit kousket"**, ul levr nevez embannet gant... An Here !

Koumanantet e oan e-pad ar brezel da **Arvor**. Adlennet em eus nevez 'zo niverennoù **Arvor**. N'hellan ket lavarout e oa skrivet ar gelaouenn-se gant "Nazied"! Gant Bretoned, ya. Nec'het gant amzer da zont hor yezh hag hor bro. Evel tud hon amzer-ni. Ha tud **Brud Nevez** en o touez.

Lennet em eus ivez e **B.N.** diwar-benn ar "zh": "Evel just, ar re a ra hirio gand an doare-skriva-ze n'o-deus seurt ebet da weled gant "istoriou" seurt-se".

Skrivet eo bet ivez gant **Brud Nevez** : "Sur a-walh e tle beza, e-touez ar re a damall hirio R. Hemon, hiniennou ha ne reont ket foultre-kaer gand amzer-da-zond ar brezoneg."

Arabat, me'zonj, harzhal pe yudal ganto.

Glaoda MILLOUR

Brud Nevez. Kelaouenn vrezoneg daouvisieg. Koumanant-bloaz, 6 niverenn. 170 L., 10 ru Kemper 29200 Brest.

KINNIG LABOUR

Klask a ra
RADIO-KERNE
Ur rener-animatour

- Brezhoneg mat gantañ, aes gant an dud, urzhiet en e labour.
- E Ploneis e vo ar post.
- Gwelloc'h a vefe kaout skiant prenan war ar radio.
- Kas ul lizher en em ginnig hag ur C.V. da :

Radio-Kerne,
27 straed Laenneg,
29710 Ploneiz

AL LIAMM

Niverenn 321

Menegomp da gentañ ar fazi war embannadur miz Gwengolo "Le Peuple Breton", pajenn I7. Ar burutellerezh kinniget ne sell ket ouzh niverenn 318 A1 Liamm, met ouzh an hini 320.

Ur souezh eo bet evit lennerien ar gelc'hgelaouenn kaout en o boest-lizhiri un niverenn-hañv, an hini 321 eta. Ur souezh all, gouestlet eo an dastumad penn-da-benn da Vro-Skos. Un trede souezh fardet eo bet ar 96 pajenn gant Alan Dipode, en deus ranket labourat noz-deiz a-dra-sur a-hed ur frapad brav, ar roll-levrioù en deus tennet implij diouto o c'holeiñ ur bajennad hanter.

Hoalet eo bet an aozer gant istor ha temz-spered ae Skosiz, kaerder o bro, hag e tispleg en e bennad-digeriñ an dibaboù en deus graet d'he c'hinnig d'al lennerien.

Anaoudegezh a reomp gant he douaroniezh, an Highlands, al Lowlands, an Islands. Eus barzhoniezh e vez anv gant buhez hag oberenn Robert Burns, a vez kinniget div eus e varzhonegoù e skoseg, gant o zroidigezh vrav e brezhoneg. Ur sell a vez taolet ouzh ar gevredigezh hag he c'hlanoù, war an istor gant "Klask ar Jakobited', war an armerzh bet alies stanket e mareoù diaes gouzanvet gant ar Vro.

Baleet en deus Alan Dipode gant straedoù Dunedin ha Glesca (Glasgow), an div gêr bennañ, prizet en deus kalz ar boued ha meur a seurt wiski. Klozet eo an niverenn gant un heuliad hir a fentigelloù, un tamm divoutin da spered ar Vretoned. Un ton seder a zo a-hed an holl bennadoù. Nag ur veaj dudius !

Ur c'houmanant-bruderezh a c'heller kemer en ur gas 150 lur, war anv ar gelaouenn d'ar sekretour Herve Latimier, 27 Bali Laenneg, 35000 Roazhon.

Marzhin GROGENNEG


ON VA FAIRE UNE CASSETTE, MAMM GOZ!
POUR QUE TU LA DONNES À DSK?... NON HA!


QUOI?! QU'EST-CE QUE J'APPRENDS?!
QUOI?! QU'EST-CE QUE J'APPRENDS?!
?!
?!
MARION JONES
2002
C.J. HUNTER
DSK

Les Berbères s'organisent

Interview de Mabrouk Ferkal, Président du Congrès mondial amazigh



D.R.

Mabrouk Ferkal.

Le Peuple Breton / Pobl Vreizh : ***Le 2e Congrès mondial amazigh, réuni à Bruxelles début août, vous a élu président. En Bretagne, la culture amazigh (berbère) est relativement connue à travers des artistes comme Idir, les chanteuses de Djurdjura, Matoub Lounès (assassiné en 1998) ou Farid Aït Sameur (chanteur du groupe berbéro-breton Taÿfa), mais beaucoup croient que les Imazighen (Berbères) sont tous des Kabyles. Or la réalité est bien plus complexe. Alors qui sont les Imazighen ? Quelles sont leurs origines ? Où vivent-ils ? Que représentent-ils aujourd'hui ?***

M. Ferkal : Imazighen (les Berbères) sont les habitants de Tamazgha, territoire qui va des Oasis de Siwa, en Egypte, à l'est, jusqu'aux Iles Canaries à l'ouest, et de la Méditerranée, au nord, jusqu'au Burkina-Faso, au sud. Terre de conquêtes, Tamazgha, territoire historique des Imazighen, a été traversée par de multiples invasions (Phéniciens, Romains, Vandales, Byzantins, Arabomusulmans, Turcs, Français, Espagnols,...). Elle a donc subi diverses influences, ce qui a fait que la culture locale a évolué avec les apports de toutes ces civilisations qui l'ont traversée. Quant aux origines des Imazighen, même si cela a fait l'objet de plusieurs hypothèses, généralement peu fondées, ce qui est certain et que la science (notamment la préhistoire) nous confirme c'est le fait que l'Afrique du Nord (Tamazgha) a été toujours occupée par les Imazighen : aucune autre présence antérieure aux Imazighen n'y est attestée. Cela suffit pour dire que les origines des Imazighen sont nord-africaines.

Imazighen ont leur propre langue, tamazight, qu'ils pratiquent depuis des millénaires. Cette langue est restée vivante malgré sa tradition orale. Elle présente aujourd'hui plusieurs variantes nées des différents apports extérieurs dus à l'histoire si riche et complexe de Tamazgha.

Si l'hispanisation forcée est quasiment achevée aux Iles Canaries, et si l'arabisation forcée a réussi dans certaines régions en Afrique du Nord, reste que plusieurs régions de Tamazgha parlent encore tamazight comme première langue quand elle n'est pas la seule langue d'expression des populations. C'est le cas pour la Kabylie, le Moyen-Atlas, le Rif, le Souss, le M'zab, l'ensemble du pays touareg (Sud de Tamazgha : sud algérien, nord du Mali, nord du Niger, partie du nord du Burkina-Faso, Sud-ouest lybien), les Aurès (Chaouis), Azrou et Metmata (Sud tunisien), Zwara et Nfousa (Lybie), et beaucoup d'autres régions. Vous voyez donc que les Kabyles ne sont qu'une composante parmi tant d'autres qui forment le peuple amazigh, et la Kabylie n'est qu'une des régions du pays des Imazighen.

Si nombre d'Imazighen n'ont pas aujourd'hui conscience de leur amazighité (berbérité), du fait de l'assimilation forcée dont ils ont été victimes, le nombre de berbérophones est estimé à au moins 40 millions d'individus en Afrique du Nord.



La tribune du Congrès berbère de Bruxelles, ornée du drapeau amazigh. Au second plan, le gwenn-ha-du, drapeau d'un peuple ami et la croix occitane.

Le P.B./ P.V. : ***Quelle est la situation des Imazighen en Afrique du Nord ? Leurs droits culturels et politiques sont-ils reconnus par les états de la région ?***

M. Ferkal : Les Imazighen en Afrique du Nord sont victimes d'une politique d'arabisation forcée pratiquée par les Etats en place. Ainsi, la disparition de leurs langue, culture et identité est bien programmée par ces systèmes et ce depuis déjà longtemps. Leur existence même est menacée et les Etats ne leur réservent que mépris, marginalisation et exclusion. Pour les serviteurs de l'idéologie arabomusulmane, rien ne doit exister à part la langue arabe et la religion musulmane. Il est donc très difficile d'espérer une quelconque reconnaissance des droits des Imazighen par ces Etats.

Et quand il arrive que certains états, comme l'Algérie ou le Maroc, lâchent quelques miettes, qui ne dépassent pas le stade du folklore, c'est seulement pour briser des mouvements de revendication et mieux assurer le contrôle du mouvement amazigh afin de l'empêcher d'emprunter les véritables voies qui pourraient le conduire vers de véritables solutions de la question amazighe.

Les constitutions de ces états stipulent toujours que la langue arabe est la seule langue officielle et nationale. Cela veut tout dire !

Le P.B./ P.V. : ***Il semble que le Bretagne ait joué un petit rôle dans la création du Congrès mondial amazigh en 1995 grâce au Festival de cinéma des minorités de Douarnenez qui avait consacré son édition 1994 aux Imazighen. La diaspora amazigh, particulièrement en Europe, a-t-elle un rôle actif dans la défense des droits culturels et politiques des Imazighen ?***

M. Ferkal : Effectivement, le Festival de cinéma de Douarnenez a joué un rôle dans la création de la première organisation internationale amazighe qu'est le CMA. En effet, lors de la 17e édition de ce Festival dédiée au peuple amazigh, des représentants d'associations amazigh, des militants, artistes venus des différentes régions de Tamazgha mais aussi d'Europe se sont rencontré et ont saisi cette occasion pour organiser des réunions de travail durant la semaine du Festival. C'est à l'issue de toutes ces réunions qu'il a été suggéré de songer à la création d'une organisation internationale pour la défense des droits des Imazighen. Une déclaration a été rendue publique à Douarnenez dans ce sens et un Comité de suivi du projet a été mis en place à Douarnenez même. Un an après, le Congrès mondial amazigh est né en Occitanie. La naissance de cette Organisation, portée principalement par des militants amazigh de la diaspora, montre à quel point cette diaspora justement est utile pour le combat des Imazighen. Cette diaspora qui vit dans des conditions matérielles et politiques incomparables avec les conditions que subissent les Imazighen d'Afrique du Nord a un rôle très important à joue – ce qui est de son devoir – pour faire aboutir le combat amazigh.

Propos recueillis par
Kristian GUYONVARC'H

Note : Amazigh veut dire Berbère. C'est le singulier de Imasighen. Tamazight veut dire langue berbère. Pour en savoir plus : Congrès mondial amazigh, 47 rue Bénard, 75014 Paris.

"La nouvelle diaspora bretonne"

Claude Guillemain, est consultant auprès de la Commission Européenne pour laquelle il s'occupe d'un programme d'aide aux projets de micro-développement dans les pays du Sud. Il est aussi le président de la jeune "Unvaniezh Bretoned Bro-Veljik". Il nous livre ici ses réflexions sur l'organisation de la diaspora bretonne dont on dit qu'elle compterait 4 à 5 millions de personnes.

La nouvelle diaspora bretonne est, par nature, ouverte sur le monde et attachée au rayonnement de la Bretagne dans le monde.

Nous entrons dans une période de mondialisation. Pourquoi la Bretagne se considérerait-elle comme un nouveau sanctuaire, avec des consciences qui se replient sur elles-mêmes ? Pour éviter l'enfermement, il faut constituer un "Réseau breton mondial". C'est pour moi une évidence qu'il faille accorder aux Bretons résidant à l'étranger (hors France et hors Bretagne) le droit de s'exprimer sur ce qu'ils ont de plus cher : leur pays, la Bretagne et la capacité de participer à son expansion économique, culturelle et politique. Pour une intégration véritable de la diaspora bretonne, il faut arrêter de considérer les Bretons de l'étranger comme des partenaires occasionnels de la société civile bretonne.

Claude GUILLEMAIN

Le Peuple Breton : ***Les événements dramatiques récents en Bretagne représentent-ils un coup porté à l'image de la Bretagne dans le monde ?***

C. Guillemain : Je ne le crois pas, tant le potentiel de sympathie en faveur de notre Bretagne est fort. Mais cela ne prouve pas qu'il n'y a pas de problèmes à résoudre.

A chaque moment de notre histoire, il y a eu des illusions : nous sommes un peuple qui se nourrit souvent d'illusions ; c'est ma sensibilité qui détermine comment je me ressens et mon positionnement dans la société.

Le P.B. : ***Que penser du nationalisme ?***

C.G. : Une passion pour une langue et pour une culture, comme ma passion, et celle des autres, pour le breton, doit toujours se tenir libre du poison du nationalisme.

Mais il est aussi évident que les extrémismes sont plus attirants que le rationalisme froid. Les gens qui sont attirés par ces extrêmes se sont toujours trouvés chez ceux qui sont ignorants de l'histoire et prêts à accepter volontairement les mythes qui semblent les "libérer" pour un temps.

L'actualité dramatique des dernières semaines en Bretagne m'amène à poser des questions simples sur :

– d'une part, le retard pris par la Bretagne, en particulier, et les régions françaises, en général, sur l'évolution actuelle en Europe vers une généralisation de l'autonomie régionale ; ce retard est de toute évidence source de tensions et de frustrations, qu'une politique institutionnelle volontariste permettrait de résoudre, à l'image des expériences écossaise et galloise notamment ;

– d'autre part, l'absence, au niveau politique, d'un véritable mouvement réformateur et modéré réellement représentatif de la société bretonne ; cette absence due aux échecs répétés depuis 40 ans de diverses initiatives très marquées idéologiquement, a ouvert la porte à l'extrémisme et aux excès en tout genre.

Devant ce constat, je souhaite vivement qu'une large réflexion s'engage impliquant l'ensemble des acteurs politiques, sociaux, culturels et institutionnels afin de confronter les points de vue et les positions de chacun.

Le P.B. : ***Quel peut être, dans ce contexte assez difficile, le rôle des associations bretonnes et particulièrement de celles qui se veulent représentatives des Bretons de l'étranger ?***

C.G. : Il y aura encore des illusions et même des escroqueries, mais elles ne doivent pas masquer le potentiel de croissance gigantesque que représentent les personnalités, amicales et associations de la diaspora bretonne.

La nouvelle diaspora bretonne est jeune, précaire, fluide, flexible, et très différente dans ses valeurs et son comportement de ce qu'ont connu nos aînés. L'expatriation sédentaire a laissé la place à une expatriation temporaire, dictée par les lois du marché. Mais pour autant, cette flexibilité de l'expatriation est une chance pour la Bretagne, car elle induit des phénomènes d'aller retour entre la Bretagne et les pays d'expatriation beaucoup plus fréquents et plus porteurs de transferts de savoir-faire que par le passé.

La Bretagne est-elle moins attachée que par le passé à la sédentarité de sa diaspora, comme pouvait l'être par exemple la mission bretonne à Paris dans les années trente ? Je ne le pense pas, et c'est une grande chance pour la Bretagne de savoir transformer et utiliser sa diaspora, non comme un "coup de main" temporaire pour ceux qui sont restés "au pays" mais bien comme un apport essentiel de ceux qui savent et qui décident.

Et la représentativité de cette diaspora, est-elle suffisamment "centralisée" ? Là non plus je ne le pense pas. Quand, pour de multiples raisons, on est amené à vivre et travailler à l'étranger (considéré comme hors Bretagne et hors France), on est perpétuellement tiraillé entre différents choix : comment participer à la vie de mon pays, la Bretagne, alors que j'habite à 4 000 km ? Comment investir dans un mouvement breton quelconque, association, cercle, parti lorsque la seule voie d'entrée qui s'offre à moi est fortement localisée en Bretagne exclusivement ? Dans ces conditions, l'expatrié pour développer une réflexion et une action efficace doit se créer sur place ses propres outils, sa propre organisation et, en pensant selon les critères du pays d'accueil où il réside, développer son action en faveur de la Bretagne.



D.R.

Claude Guillemain au Caire.

Le P.B. : ***Alors que faire ?***

C.G. : L'idée de créer une organisation rénovée qui pourrait s'intituler "Réseau des Bretons du Monde" m'apparaît être la seule solution viable.

Parce que l'expatriation ne donne aucun droit particulier, comment admettre en retour que l'expatrié soit bien souvent perçu par ses pairs, amis, voisins bretons ou français comme un élément "insignifiant" au sens exact du

terme, parce qu'il n'a pas d'identité ni d'importance aux yeux de ceux qui "sont restés au pays".

Parce que la connaissance et le savoir-faire appartiennent à ceux qui vont travailler au loin et participent en réseau au développement de ce qu'ils ont de plus cher : la Bretagne.

Parce qu'on a beaucoup parlé de diaspora bretonne, mais peu de la nouvelle société diasporique bretonne.

Parce qu'après les tragédies du XX[e] siècle en Bretagne (des plus anciennes aux plus récentes), tout le monde est échaudé par les grandes idées et les grandes phrases. L'utopie n'est plus de mode. La nouvelle diaspora bretonne, avec les bouleversements du savoir, veut participer à des actions, à des projets qui font "avancer la Bretagne".

Parce qu'aujourd'hui, les Bretons de l'Étranger sont tous équipés d'un accès Internet. Et peuvent utiliser l'Internet comme un réseau inter et intra-connecté.

Le P.B. : ***Alors que peut faire ce réseau des Bretons du Monde ?***

C.G. : Le réseau fera de plus en plus partie du fonctionnement normal des Amicales et Associations des Bretons de l'Étranger (AABE), transformant les services qu'elles rendent, les forçant à se rapprocher de leurs membres, à être à l'écoute de leurs membres.

Logique : "J'assume ma qualité de Breton expatrié, je m'inscris dans un tissu social et culturel différent mais qui ne m'est pas étranger et je deviens un Breton de l'Étranger, avec ses valeurs, ses aspirations, ses engagements". Ma qualité de breton, comme disait Morvan Lebesque, je la vis en plus, "le cœur en Bretagne" mais aussi la raison et le sens pratique.

Il nous faut donc radicalement repenser la politique bretonne en faveur de sa diaspora en ce sens, et la considérer non comme un gadget, mais comme un vecteur de communication et d'action essentiel.

Le P.B. : ***Pour quoi faire ?***

C.G. : D'abord et avant tout, aider les entreprises bretonnes à exporter et les jeunes Breton(ne)s à s'expatrier pour mieux revenir ensuite au pays. C'est un domaine où la Bretagne souffre d'un déficit et doit, sous le poids des faits, repenser sa pratique.

Le réseau des AABE peut favoriser aujourd'hui les transferts de richesses et d'hommes, favoriser le renouvellement des élites, encourager la création et la prise de risque. Il faudrait favoriser le mouvement plus que la conservation, favoriser le réseau plus que la conservation.

Il y a là tout un programme à décliner.

Le P.B. : ***Economiquement, quelles seraient les implications pratiques du réseau breton ?***

C.G. : Pour avoir travaillé pendant 20 ans dans un grand groupe bancaire français, mutualiste et international, et parcouru le monde, j'ai la conviction que l'export est la voie à suivre pour les entreprises bretonnes (PME surtout). Pas mal de chemin sur ce terrain reste à faire. On ne peut pas dire que l'export soit en effet une grande tradition de la Bretagne qui se place seulement au 14[e] rang des régions françaises. On a un énorme tissu de PMI et de PME mais ce sont en général de petites structures qui n'ont ni le temps ni la capacité pour s'investir dans la recherche de marchés extérieurs.

Mais encore faut-il une volonté, un développement stratégique qui tienne la route, et un point d'ancrage efficace. Il y a des marchés à conquérir, en Irlande, en Belgique, en Grande Bretagne, en Allemagne, etc., mais où se situe le point d'équilibre aujourd'hui en Europe ? A cet égard, comme les pays d'Europe apparaissent comme les partenaires naturels de l'économie bretonne, une localisation à Bruxelles de cette action m'apparaît la bonne solution. Nous nous y employons.

En ce qui concerne l'aide à la recherche d'emploi à l'étranger, eu égard aux exigences et aux apports de la mondialisation, l'acquisition des pratiques et des expériences dans les activités internationales vécues constituera un atout supplémentaire pour la Bretagne. Ainsi, le départ à l'étranger et le retour facilité des jeunes au pays pourra réconcilier le rêve et la nécessité de l'expatriation avec le slogan "Vivre et travailler au pays".

Pour concrétiser ce projet, j'ai proposé à la Région Bretagne de créer en son sein une Cellule d'aide au départ et au retour de l'expatriation – CADRE – dont l'idée dynamique a déjà rencontré un accueil favorable de plusieurs responsables politiques de la Région.

Cette initiative se situe parmi les actions de la Bretagne au titre de la coopération interrégionale européenne (Conférence des Régions périphériques maritimes et sa commission Arc atlantique). Au-delà de l'espace communautaire, devenu de fait notre marché intérieur, la conquête de nouveaux débouchés sur les autres continents ne pourra qu'être facilitée par la mobilisation des personnalités qui constituent le réseau des Bretons du monde.

C'est la perspective dans laquelle nous nous inscrivons au titre de la grande diaspora.

Je souhaite que ce projet CADRE puisse aider les jeunes Bretons à s'expatrier et à revenir au pays, et apporter aux entreprises bretonnes une plate-forme de relations et de réseaux adaptés.

■

Brèves d'Europe

Le gouvernement belge boycotte TotalFinaElf

Le 29 août dernier, le gouvernement belge a annoncé que le contrat de livraison d'essence qui le liait au groupe pétrolier français TotalFinaElf ne serait pas reconduit en raison des activités du groupe en Birmanie, sous la coupe d'une junte militaire extrêmement brutale et impliquée dans le trafic d'héroïne. Le ministre belge de la Fonction publique, Luc Van den Bossche, a précisé que dorénavant lors de la rédaction de toutes les offres pour la fourniture de biens et de services aux administrations fédérales, des critères éthiques seront pris en compte. "Il est exclu que des contrats soient conclus avec des entreprises qui soutiennent des régimes dictatoriaux" a-t-il indiqué.

Saraha occidental : les députés européens du PDPE s'engagent

Depuis bientôt trente ans — et l'accession au pouvoir du jeune roi Mohamed VI n'y a rien changé — le régime marocain s'oppose par les armes à la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, ex-colonie espagnole, tandis que le Front Polisario mène la lutte pour l'indépendance du peuple sarhaoui. Près de 10.000 Sarhaouis ont été tués depuis les années soixante-dix et 200.000 ont dû s'exiler, la plupart dans des camps de réfugiés installés en Algérie.

A la mi-septembre trois députés européens représentant les nations sans Etat de l'Union européenne et membres du Parti démocratique des peuples d'Europe (PDPE), où l'UDB représente la Bretagne, ont visité le camp de réfugiés de Tindouf, à la frontière entre le Maroc et l'Algérie. Il s'agit d'Eurig Wyn (Plaid Cymru – Pays de Galles), bien connu des militants bretons, de Gorka Knorr (Eusko Alkartasuna – Pays basque) et de Carlos Bautista (Partido andalucista – Andalousie). Ils se sont engagés auprès des représentants sarhaouis à agir au Parlement européen pour que des pressions soient exercées sur le régime marocain afin que puisse enfin se tenir le référendum d'autodétermination décidé par les Nations Unies.

Douarnenez : le cinéma breton va de l'avant

Cette année, comme les précédentes, l'essentiel de la production bretonne a été présenté au Festival de Cinéma de Douarnenez. Des signes de progrès se font jour : la production continue à augmenter ; elle reste en majorité faite de documentaires, mais le nombre de films de fiction est en hausse.

Une majorité de documentaires

Sur près de cent films en présélection (71 l'an dernier), 56 ont été présentés au public.

Il s'agit toujours de films courts ; un seul film fait plus d'une heure, 39 durant moins d'une demi-heure, 11 font 26 mn et 9 autres 52 mn, des durées donc prévues pour un passage à la télé.

Sur les 56 films montrés, 27 sont produits ou co-produits par une chaîne de télévision, beaucoup par France 3. Cette chaîne joue également un rôle important dans la diffusion, notamment le samedi après-midi ou dans l'émission en breton du dimanche. Il est à souhaiter que cette diffusion soit donnée sur toute la semaine, ce qui ne pourra que favoriser le développement de l'audio-visuel en Bretagne.

Il n'y a que 11 films bilingues ou en breton, dont 8 co-produits ou produits par France 3 Ouest, deux autres sont réalisés par Kristian Le Bras et produits par Blaz Produktion.

Le documentaire continue à régner en maître, avec 33 films sur 56. Mais le nombre de fictions est en augmentation avec 12 films. On espère que cette tendance se confirmera dans les années à venir, de façon plus nette.

Des fictions inégales

J'ai déjà dit le bien que je pensais de "Monette" de M. Hélia, brève histoire d'amour, avec l'acteur algérien Mohammed Chouikh, film presque sans dialogues, qui fonctionne très bien. 'Une femme dans la rue" d'O. Bourbeillon, film franco-finlandais, (avec des dialogues en breton et en finnois), montre trois jeunes peintres finlandaises venues travailler en Bretagne il y a de cela plus d'un siècle ; la rencontre entre l'une d'elles et un jeune paysan breton est bien décrite, les images sont souvent splendides, renvoyant à la peinture. "J" de F. Cavaye décrit de façon très vraisemblable et bien menée, le silence à l'intérieur d'un couple dont le mari épie en silence un jeune ménage qui s'installe dans la maison d'en face, mais laissez-vous surprendre par la fin du film.

"Les filles du 12" de P. Breton, décrit de façon très vivante, les joies et les peines d'un groupe d'employées des renseignements téléphoniques.

Les autres titres de fiction sont beaucoup plus inégaux.

Des documentaires souvent tournés vers le passé

C'est le regret exprimé par le porte-parole d'un des jurys, lors des prix. C'est le cas de près de la moitié ou presque des documentaires présentés, ce qui ne diminue pas pour autant leur intérêt.

"Dreyfus est à Rennes" de P. Guinard décrit le déroulement du second procès de Dreyfus pendant l'été de 1899 et ses conséquences sur la vie rennaise, avec notamment de fortes "bouffées" d'anti-sémitisme.

"Belle-Ile-en-Mer : chronique d'un bagne d'enfants" du même réalisateur décrit fort justement les tristes réalités de cette colonie pénitentiaire pour mineurs fermée en 1977.

"Les oubliés de Montreuille-Bellay" d'A. Boutibi évoque l'histoire du camp d'internement, où de novembre 1941 à janvier 1945 (donc après le départ des Allemands) des milliers de Tziganes ont été internés. Ce film nécessaire permettra d'empêcher l'oubli de ce douloureux épisode souvent ignoré.

Deux films reviennent sur des aspects de l'histoire contemporaine et sont très intéressants. Tout d'abord "Retour à Plozevet" d'A. Nathan part de l'enquête menée par une équipe de chercheurs dans les années 60 et confronte les réactions d'alors à celles d'aujourd'hui. "L'affaire Plogoff" de B. Chevet donne la parole aux différents protagonistes de la lutte anti-nucléaire il y a vingt ans. La conclusion de ce film nous interpelle : depuis vingt ans, rien (ou presque) n'a été fait pour promouvoir en Bretagne les énergies alternatives !

Deux films, tournés vers le patrimoine maritime au sens large, citent des épisodes précis.

"L'aventure de l'Artiglio" de P. Lucas évoque un navire italien dont les scaphandriers ont recherché des trésors dans des épaves au large de la Bretagne.

"Sur les traces de Franklin" de N. Le Borgne, rappelle l'expédition de John Franklin en 1845 à la recherche du passage du Nord-Ouest.

Dans un registre quelque peu voisin "Les oubliés de Terre-Neuve" de J.F. Aumaître décrit la communauté francophone (descendant pour une bonne part des marins et pêcheurs français) de la côte Ouest de l'archipel.

Certains films se situent à l'époque actuelle mais renvoient à des événements d'un passé plus ou moins proche. Il faut voir "Dimanche, on ira au bal", et sa version bretonne "Deomp Dezhi" (mais avec des images et un traitement différents) de T. Compain. Des retraités de l'Ile-Grande qui évoquent les bals de leur jeunesse, continuent à aller danser le dimanche. C'est savoureux, c'est aussi quelque peu émouvant, et jamais moqueur. "Nous survivrons" de M. Le Gall nous décrit le convoi de l'association Bretagne-Gorazde-Solidarité dans cette ville de Bosnie-Herzégovine en avril 1996.

Enfin, "En rouge et noir" d'H. Budor rappellera agréablement aux amateurs de foot, la carrière de footballeur du Breton Jean Prouff.

Deux biographies en breton, co-produites par la société Kahanna, sont très bien menées et sont le début prometteur d'une série consacrée à des écrivains bretons : il s'agit de "Roparz Hemon" de S. Daniellou et de "Yann-Ber Kalloch" de Rolland Michon.

Des documentaires consacrés à des faits plus actuels

Certains films s'inscrivent dans le domaine du patrimoine maritime, mais moins que les années précédentes et il n'y a pas (heureusement !) de films de montagne faits d'images d'archives.

Outre les films déjà cités, l'on peut mentionner "Contre vents et marées" de P. Lucas, sur la reconstruction à Rochefort de l'"Hermine", frégate de Lafayette en 1720.

"Les outils de la passion" d'A. Gallet, décrit les drôles de bâteaux et le travail d'artiste du peintre-navigateur Yvon Le Corre.

"Le Baltisky" de Trégor-Vidéo, est moins patrimonial et ramène vers des problèmes plus actuels : celui d'un navire-poubelle russe abandonné dans le port de Tréguier, dont les marins ont vécu de la solidarité des Trégorrois, avant qu'il ne soit vendu comme féraille.

Nos regards se tournent vers le vaste monde avec "Amchis, les oubliés de

l'Himalaya" de S. et D. Ducoin, qui met l'accent sur le risque de disparition de la médecine traditionnelle.

Des problèmes de société sont évoqués dans des films biens venus, car peu fréquents, sur de tels sujets. "Un jour , la rue" de S. Bouttet décrit ceux qui vivent le jour (et souvent la nuit) dans les rues d'un centre-ville (ici Rennes) ; le film aide à comprendre ce que sont ces personnes que bien souvent nous ne voyons pas, ou à peine ; il montre aussi les réactions de ceux qui ont maison et couche molle.



Photo Sylvain Bouttet

"Un jour la rue".

"Citoyen Erémiste" de F. Pasquet et N. Ruffault, fait à travers des témoignages rennais le bilan de dix ans d'application du R.M.I....

"Brezhoneg en toull", de G. Musset, explique en quoi la pratique du breton peut, un tant soit peu, faire oublier à des détenus (de la Maison d'Arrêt de Brest) les réalités de la vie carcérale.

Certains films montrent des aspects de la vie rurale. "Kudenn ebet" de C. Le Bras décrit avec entrain la vie d'un éleveur-boucher du Centre-Bretagne, se voulant résolument optimiste.

"Notre Campagne" de M. Fresil, apporte les témoignages de différents agriculteurs de Mellionnec, commune dynamique du même Centre-Bretagne, perplexes devant les lettres d'habitants des villes voulant s'installer à la campagne ; une façon intéressante d'évoquer les problèmes du monde rural.

C. Le Bras a également réalisé "Brenniliz Kintin : nann d'ar restachoù nukleel" qui évoque la lutte contre l'enfouissement des déchets nucléaires. Enfin, un film sur les luttes menées en Bretagne ! Depuis vingt ans cela avait pratiquement disparu de nos écrans.

Mentionnons pour terminer trois documentaires en breton : "Bannac'h all" d'H. Morzadec sur les commerces multiservices ruraux, aujourd'hui subventionnés ; "Pokerezed bleunioù" de R. Michon sur le monde des abeilles et "Denez Prigent" de G. Uginet, sur l'œuvre du chanteur breton.

De bons dessins animés

"Bennozh dit" de F. Collet, est un bref film d'animation qui illustre avec une beauté simple, mais avec beaucoup de travail, un célèbre poème d'Angela Duval.

"Des plofs à noirelles" de P. Rebrufort, est une charmante comédie musicale animée avec des personnages en pâte à modeler.

La marée noire de l'Erika est montrée de façon parodique très efficacement dans "Fais comme l'oiseau" .

"Ponpon" de F. Drouet est un film d'animation très réussi sur un chien de compagnie.

"Sans autre, t'es rien" et "Tadeus" de P. Jullien, sont deux courts dessins animés, dans des styles différents, qui font partie d'un travail sur l'éducation à la fraternité et bien d'autres choses, dont on aurait volontiers parlé, si la place ne nous était limitée dans ce **Peuple Breton**, qui est – quand-même – la seule publication à faire un écho aussi long de la compétition de Douarnenez.

Y.J.

Palmarès de la compétition Bretagne 2000

Prix Ar Men : *"L'affaire Plogoff"* de B. Chevet.

Prix du documentaire : *"Dimanche, on ira au bal"* de H. Compain

Prix du film d'animation : *"Bennozh dit"* de F. Collet et S. Watel

Prix de la fiction courte : *"Les filles du 12"* de P. Breton

Prix du Festival : *"Kudenn ebet"* de K.A. Bras

Prix du producteur : Société *"Vivement Lundi !"*

Prix du public : *"Une femme dans la rue"*, d'O. Bourbeillon.

Télévision



ZOOM

sur quelques programmes cinéma et variétés de TV Breizh en octobre

le 2 octobre à 21 h 30

Sport Breizh

Les grandes heures du sport breton. Réalisation Herbert Bléas avec Gurvan Musset et Georges Cadiou. Ce jour, c'est le populaire Jean Robic, vainqueur du tour 47 qu'on évoquera.

le 4 octobre à 19 h 30

à BZH DJ

C'est Gilles Servat qui vous fera découvrir sa sélection de 3 disques celtiques, de 3 standards et de 3 titres actuels.

le 10 octobre à 20 h 30

Film "The big man" (1992)

Une fois de plus, Liam Neeson donne toute sa force à ce personnage, ancien mineur écossais, qui, après six mois de prison pour s'être violemment heurté à la police lors des grèves de 1984, rentre chez lui, au chômage...

le 15 octobre à 21 h 30

Gurvan Musset nous emmène à Plouay (Morbihan) pour suivre **les championnats du monde de cyclisme sur route 2000**, tout en faisant le point sur le cyclisme breton actuel. Bernard Hinault parrainera l'opération.

le 17 octobre à 20 h 30

Film : "Faute de preuves" (1991)

Ce film de Simon Moore a valu à Liam Neeson le prix du Meilleur acteur au festival du film policier de Cognac...

Les Frères Une légende



Photo Michel Sinic

Les frères Morvan

On les a vus partout cet été en Bretagne. Au Festival Interceltique de Lorient. Aux réjouissances organisées pour le lancement de TV Breizh. Aux Vieilles Charrues, où ils s'étaient rendus en voisins. Et dans une multitude de ces festoù-noz qui fleurissent chaque saison estivale, chaque soir, jusque dans les plus petits villages.

Ils ? C'est bien entendu des Frères Morvan qu'il s'agit ici, les « Frères » comme on dit tout simplement pour parler de ceux qui sont devenus de véritables stars du chant breton.

Des stars, sans doute, mais le mot ne leur plairait sûrement pas. En tous cas de très fortes personnalités, qui ont marqué de leur empreinte le renouveau des festoù-noz depuis le début des années 60, aux côtés d'autres « figures emblématiques », les Sœurs Goadec, Manu Kerjean ou Marcel Guilloux, pour n'en citer que quelques-unes. De par leur longévité bien sûr, mais surtout grâce à leur force d'interprétation, à leur répertoire d'une richesse et d'une originalité exceptionnelles, grâce aussi à leur simplicité et à leur gentillesse légendaires, les Frères Morvan occupent une place à part dans le cœur des amateurs de danses bretonnes.

Et de fait, peu de chanteurs de kan ha diskan ont été ainsi honorés au cours de leur « carrière ». Nombres d'articles de journaux leur ont été consacrés, des émissions de radio aussi, de même qu'un livre, écrit par leur neveu (par alliance), Alain Le Nédelec, par ailleurs journaliste à *l'Echo de l'Armor et de l'Argoat*, l'hebdomadaire du pays guingampais.

Paotred Sant Nigouden

Dans son ouvrage, publié en 1994 et titré *Les Frères Morvan, Hommes de Bretagne*, Alain Le Nédelec retrace la « saga des Paotred Sant Nigouden », du nom de leur village natal, Saint Nicodème. Une saga qui débute il y a déjà bien longtemps, en Centre Bretagne, en plein cœur de l'Argoat, quand François Morvan, l'aïeul, quitte sa (trop) petite ferme de Convenant Nevez en Saint-Servais pour s'installer à Saint-Nicodème, tout près de la chapelle de Burthulet. C'est là que son fils, Fanch, épouse Augustine Le Creff, une cousine germaine. Et que tous deux donnèrent le jour à quatre garçons et une fille quand Fanch, miraculeusement, revint de cinq longues années de tranchées pour ce qui devait être la « der des der »... Et c'est donc là aussi que grandirent Yves et Marie et puis François, Henri et Yvon qui devinrent bien plus tard « les Frères Morvan ». La fratrie mèna, à l'ombre du clocher de Burthulet, une vie rythmée par la dureté des travaux des champs et les plaisirs de l'école buissonnière.

Rythmée aussi par ces chants – des dizaines – que leur mère Augustine tient de son propre père, Guillaume Le Creff, qui lui-même en a hérité d'une tradition populaire ancienne et bien ancrée, écrite sur ces feuilles volantes que l'on trouvait alors sur les marchés. Rythmée enfin par les événements familiaux, les deuils qui frappent cruellement et ces guerres qui semblent ne jamais devoir finir, celle de 40, puis celle d'Algérie, qui n'ose pas dire son nom mais vit Yvon mobilisé pendant 18 mois.

Chaque mois depuis 1969
armor magazine
présente et commente
LA VIE BRETONNE
B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX

Morvan en granit

Alain Le Nédélec décrit une vie rurale non pas idyllique mais sans doute un peu idéalisée, des habitudes ancestrales que remet peu à peu en cause le « progrès » qui force l'allure depuis la fin des années 50. La mécanisation rend la solidarité, l'entraide qui, à la campagne ne sont pas de vains mots, moins nécessaires, moins vitales. C'est à peu près à cette époque là que les festoù-noz remplacent les « nozes », ces soirées entre amis et voisins qui ponctuent les travaux de la ferme, les foins, la moisson, l'arrachage des pommes de terre ou le rituel du « meurtre » du cochon.

Et en novembre 58, les Frères Morvan, dont la réputation est déjà bien assise grâce aux « nozes », sont « demandés » pour leur premier fest-noz, au bourg de Saint-Servais. François et Henri essuient les plâtres : ils chantent, en duo et dans un « microphone », sur des airs de kan-ha-diskan, les complaintes que leur mère leur a appris, le soir au coin de l'âtre. Ce sera le début de cette aventure extraordinaire qui perdure jusqu'à aujourd'hui et ne demande qu'à se poursuivre.

A partir de 1962, les Frères Morvan chantent à trois, une formule qui se perpétue jusqu'à l'an dernier, jusqu'à ce que l'état de santé de François lui interdise de prendre la route. En ce temps-là déjà, Yves, l'aîné, de santé fragile, avait dû renoncer à les accompagner.

En deudeuche

Quand on les « prie » à un fest-noz, ils ne refusent jamais, si leur calendrier le leur permet et seuls les travaux agricoles peuvent les retenir à la ferme. Ils ont parcouru des milliers et des milliers de kilomètres pour honorer leurs engagements, en Dauphine d'abord, puis en 403, en deudeuche et aujourd'hui, dans une superbe Clio rutilante. Des limites quand même à cette généreuse disponibilité : celles de la Bretagne. Ils ont notamment refusé de chanter à Paris, en dépit de demandes pressantes. « *Si les Parisiens veulent nous entendre*, ont-ils coutume de dire, *ils n'ont qu'à venir en Bretagne* ». Demandés d'une année sur l'autre, ils animent souvent les mêmes festoù-noz, dont certains existent depuis deux ou trois décennies. Dans le Goëlo par exemple on les retrouve chaque année à Plouha, à la Saint Samson ou à Plouézec, lors de la désormais fameuse Noz ar Vilin de Craca. Depuis plus de vingt ans, à chaque édition, ils montent sur la scène du fest-noz de la Toussaint qu'organise l'UDB du Pays de Paimpol et seul l'ensilage du maïs a pu, une fois ou deux, les contraindre à faire faux-bond, à leur grand regret.

Devenus un peu malgré eux des « vedettes » de fest-noz, les Frères Morvan refusent le vedettariat. Ils tiennent à demeurer des amateurs et ne demandent jamais de cachet, acceptant simplement d'être remboursés de leurs frais. Ils sont d'abord paysans, des paysans qui chantent, concèdent-ils, avant d'avouer quand même une certaine fierté face au chemin parcouru. Certes, comme ils le déclarent à la revue *Ar Men* qui leur a consacré un long article en avril dernier, « *l'important est de donner du plaisir aux gens* ». Mais au-delà de ce bonheur qu'ils ne rechignent jamais à distribuer autour d'eux, il y a tout un travail de reconnaissance pour le kan ha diskan, une tradition populaire qui, quand ils ont commencé à chanter, était loin d'être valorisée. Un travail de transmission d'un patrimoine dont ils ne se considèrent pas propriétaires mais simples dépositaires. « *Nous avons été la soudure entre les anciens et les jeunes* » affirment-ils à juste titre, à la fois modestes et fiers de l'œuvre accomplie.

Une œuvre qui leur a valu d'être « fêtés » à deux reprises (au moins), une première fois à Maël-Pestivien, en octobre 93, pour leurs 35 ans de kan ha diskan, une seconde fois cinq ans plus tard, pour leurs 40 ans « de scène », sur leurs terres de Botcôl. Deux mega festoù-noz qui ont rassemblé à chaque fois des milliers de danseurs aussi heureux et émus que les « Frères ».

Une œuvre que l'on retrouve non pas « gravée dans la cire » mais enregistrée sur deux CD toujours disponibles. Le premier est un document rare puisqu'il rassemble les quatre Frères Morvan. Réalisé le 12 juillet 74, lors d'un fest-noz mémorable à Pleudaniel, il est aujourd'hui réédité. Le second, « Fest-noz à Botcôl », a été produit l'an dernier par la Coop Breizh. Deux albums indispensables.

Après la fameuse « Fête aux Frères Morvan » d'octobre 93, leurs amis se sont réunis pour leur offrir une imposante statue à leur effigie, réalisée par le sculpteur Franz Wenner et taillée dans le granit de Bretagne. La légende des Frères Morvan inscrite dans la pierre de ce pays qu'ils aiment tant... Tout un symbole ! Et le signe d'une indéniable reconnaissance qu'ils tiennent à partager avec ceux qui leur ont transmis leur répertoire, et en premier lieu bien sûr Augustine Le Creff, leur mère.

Pierre MORVAN

Bibliographie : « Les Frères Morvan, Hommes de Bretagne » par Alain Le Nédélec.

Ar Men n° 111, avril 2000

Discographie : « Ar Vreudeur Morvan », CD 422, Coop Breizh/RKB. – « Fest-noz à Botcôl », CD 893, Coop Breizh.

Le 31 octobre à Plouézec

24e FEST-NOZ DE LA TOUSSAINT

Tradition oblige, l'UDB du Pays de Goëlo organise à la fin de ce mois la 24e édition de son Fest-noz de la Toussaint. Il aura lieu le mardi 31 octobre prochain, à la salle omnisport de Plouézec (5 km de Paimpol), avec cette fois encore une affiche des plus alléchantes.

Au programme donc cette année, outre les **Frères MORVAN**, le quartet des **Frères GUICHEN**, ex-Ar Re Yaounk, le groupe **SKEDUZ**, les Paimpolais de **TEUZ** et le duo flûte-guitare **DAOUAD**.

Le prix de l'entrée est maintenu à 30 francs et on trouvera sur place Koreff et Dremmwell (à consommer avec modération).



L'UDB a désormais une adresse plus simple sur son site Internet.

C'est la suivante :

http://www.geocities.com/udb.geo

Livres

✦ Juges, esclaves et négriers en Basse-Bretagne – 1750-1850 – L'émergence de la conscience abolitionniste,

d'Annick Le Douget



La Justice nous mène dans ce livre sur le chemin de l'esclavage... une justice qui fut imposée aux noirs esclaves, qui les condamna, les supplicia même, les protégea quelquefois. C'est par la Justice que nous abordons aussi la traite négrière, une justice qui préserva les droits des négriers, celle qui, plus tard, condamna les trafiquants... Plusieurs dossiers des archives judiciaires de Bretagne permettent d'aborder ce sujet avec objectivité, sans tabous, sans préjugés.

Le premier d'entre eux est une affaire criminelle de 1764, celle d'un jeune esclave, Jean Mor, venu à Brest avec un officier, qui, pour retrouver la liberté, tente d'empoisonner son maître. Le marin n'est qu'incommodé, mais, pour l'esclave, commence un procès terrible devant les juges de la sénéchaussée de Brest. Il sera pendu, puis brûlé, et ses cendres dispersées au vent brestois.

Ce procès est l'occasion d'approfondir le sort des esclaves déplacés et transplantés sur nos terres au bon vouloir de leurs maîtres jusqu'en 1777, date à laquelle les ordonnances royales ont interdit leur présence sur le sol du royaume. Nous découvrons l'existence d'un *"dépôt de nègres"* au port de Brest, centre de regroupement d'esclaves en attente d'un renvoi aux colonies... C'est aussi dans les documents autour de l'application de ces textes que l'on retrouve les premières traces d'un racisme virulent.

Un second dossier est prétexte à suivre un homme de justice quimpérois dans l'élévation de sa réflexion et de sa conscience sur l'esclavage et la traite des Noirs. Un navire, *Le Duc de Choiseul*, ayant trafiqué dans le commerce négrier, coule à son retour au large de l'Ile-de-Sein en 1778. Et c'est avec étonnement que l'on entend alors le lieutenant de l'Amirauté, procureur du roi à Quimper, s'insurger contre ce trafic négrier, et, visionnaire, déclarer que la traite des noirs sera un jour crime imprescriptible... Cet humaniste porte un nom célèbre, Laennec, le père du célèbre médecin.

Afin d'élargir le cadre de l'exposé, est évoquée la traite négrière alors pratiquée depuis les ports de Brest, Morlaix, Lorient et Vannes sous l'Ancien Régime : même si elle peut paraître anecdotique au regard de Nantes, elle n'en est pas moins digne d'intérêt... d'ailleurs, on ne peut jamais parler d'anecdote lorsqu'on évoque un sujet aussi grave.

L'auteur rappelle encore deux procès d'équipages négriers devant la Cour d'Assises du Finistère en 1830 et 1850. L'étude porte enfin sur la lente émergence des consciences abolitionnistes en Bretagne au XIX[e] siècle.

Noël HILY

(224 pages, une trentaine d'illustrations, 98 F. Diffusé par la Coop-Breizh.)

✦ La quête de Belle-Terre,

de Walter Macken



Fermez les yeux ! Vous y êtes... Vous voilà enfin à Belle-Terre ; vous sentez le vent vigoureux de l'Atlantique. Maintenant, ouvrez les yeux ! Vous voyez le déchaînement des flots, les nuages qui courent dans le ciel au gré du vent de suroît !

Vous êtes épuisé de toutes les aventures qui ont jalonné la traversée forcée, d'Est en Ouest en cette Irlande du XVII[e] siècle, de Dominique Mac Mahon et de ses enfants. Il fuit l'arrivée des "Têtes rondes" de Cromwell sur le sol de ses ancêtres et veut gagner l'Ouest de l'île, le seul asile qui leur soit alloué.

Trois figures emblématiques traversent ce roman : Dominique tout d'abord, l'archétype de l'Irlandais d'aujourd'hui, tenace, volontaire et catholique ; Murdoc, ensuite, le héros romantique, incarnation celtique des Irlandais, chef de clan, régnant sur toute une contrée, il brille de mille éclats (de voix, de rire...) et de mille excès, il sera bien sûr vaincu par l'Anglais retors ; la dernière figure, présente elle aussi dès le début ou presque de ces aventures, est celle de Sébastien le prêtre catholique, symbole vivant du catholicisme irlandais qui finira tragiquement sur une plage de l'Ouest le jour même de la mort de Cromwell à Londres.

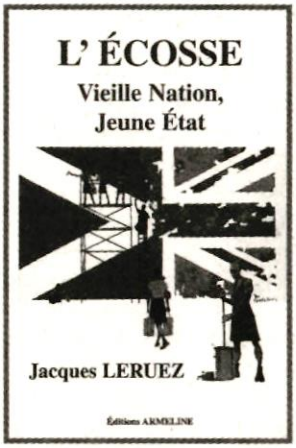
Walter Macken est né en 1913 à Galway, dans l'Ouest de l'Irlande. Il fit ses débuts théâtraux au Taibhdhearc, le théâtre irlandophone de Galway. Dans les années 50 il connut le succès sur la scène de Dublin ainsi qu'aux Etats-Unis. Il écrivit de nombreux romans et nouvelles et demeure l'un des auteurs les plus lus en Irlande. Il mourut en 1967. Il fut avant tout un conteur extraordinaire et vous dévorerez ce roman imposant en un rien de temps, en vous attendant à chaque instant à entendre le hennissement des petits chevaux irlandais très présents dans ces pages.

(Ed. Terre de Brume/P.U.R., 384 pages, 139 F.)

✦ L'Ecosse, vieille nation, jeune Etat,

de Jacques Leruez

Après le bon livre sur le pays de Galles, les éditions Armeline publient un ouvrage de 350 pages sur l'Ecosse (150 F). L'auteur, Jacques Leruez, est ancien chercheur au CNRS. Il traite essentiellement de l'Ecosse d'aujourd'hui, tout en se référant à l'histoire depuis l'Union forcée de 1707. Ce sont les institutions qui occupent la plus grande partie, avec une place importante consacrée à la vie politique récente, surtout depuis l'essor du SNP dans les années 60-70. La sociologie du vote écossais est bien analysée, comme les nouvelles institutions écossaises mises en place en 1979. Limité sur le plan historique, le livre est très riche sur la vie politique récente de l'Ecosse.



✦ Quand la Bretagne s'est réveillée



Voyage dans le temps avec l'histoire du CELIB depuis 1950, racontée par le journaliste à la retraite Jean-Pierre Cressard (Coop Breizh, 158 pages, 95 F). Le journaliste raconte, de façon alerte, 50 ans d'histoire bretonne. Cela vaut des jugements à l'emporte-pièce, des raccourcis simplificateurs mais aussi une bonne trame par l'option politique de son auteur. En 1962, n'est-ce pas le raz-de-marée électoral des gaullistes qui explique l'effacement ultérieur du Celib ? La quinzaine de photos complète intelligemment le récit. L'auteur a aussi un talent de conteur et l'art de la formule.

Dans sa préface, Josselin de Rohan écrit : "Ce livre arrive à la bonne heure. Celle où les Bretons vont avoir besoin de retrouver les voies du Celib s'ils veulent affronter avec quelque chance de succès les défis, voire les périls que portent les évolutions d'un monde à venir qui n'est plus celui des années 60-70, celui des Trente Glorieuses." Ceci suppose que les "décideurs" politiques et économiques réapprennent l'irrespect, l'indépendance de jugement et de vote. Une vraie révolution !

J.J.M.

✦ Les Celtes – Les Saints oubliés



Marcel Brasseur, l'historien belge, nous fait voyager dans le monde des Eglises celtiques des débuts du christianisme, du Strathclyde aux Cornouailles en passant par Man et le Pays de Galles, d'Irlande à la Bretagne armoricaine. Le parcours a été déjà évoqué par d'autres mais il comporte l'originalité d'évoquer des domaines souvent laissés de côté comme la Galice, la Galatie d'Asie Mineure et la Gaule. On découvrira entre autres, au cours du récit, Brioc, Meriadoc, Guinear et Cybi, Cadog, Alban, Dewi et Samson, Ninnian, Gildas et Hilda, Kevin et Ciaran. Le calendrier des prénoms pour enfants potentiels ou attendus pourra encore s'étendre avec les notices sur Edern, Melar, Gwen, Budoc, Ninnan et Fillan. Il s'agit d'un travail de vulgarisation qui se lit bien et que l'on peut lire par petits bouts. (316 p., 129 F, Terre de Brume).

✦ La langue bretonne, en quête de légitimité,

par Erwan Evenou

Le breton est à un tournant. Pour lui, il n'y a qu'une alternative *neuiñ pe beuziñ* (nager ou périr) !

Erwan Evenou, un des premiers adhérents de l'UDB et longtemps un de ses dirigeants les plus écoutés, linguiste, pédagogue, écrivain bretonnant, est une des personnes les plus aptes à en parler : il a été aussi responsable régional de l'enseignement de la langue à l'Education nationale. Aujourd'hui en retraite, il fait entendre sa voix en tant que citoyen. En 112 pages serrées, il démontre que le problème du breton n'est plus tant aujourd'hui celui d'une langue cherchant à renaître que celui d'une idéologie centraliste et stérilisante, en déphasage par rapport à la société européenne moderne.

Cet ouvrage n'est pas un pamphlet politique, ni un constat résigné. Cela ressemble au contraire à un diagnostic documenté, porté par un spécialiste de la question. "Audit sans commande" avait même été envisagé, comme premier titre du livre… A lire et à conserver dans tout dossier sérieux sur la langue bretonne, même si – parfois – certaines pages sont si techniques qu'elles peuvent un peu rebuter.

R.L.

(68 F, diffusé par Coop Breizh.)

✦ Miettes de soleil

C'est un récit de voyage en Amérique du Sud. L'auteur, Michel Demion est un Breton, quelques années émigré en région parisienne. Il raconte son parcours entre Rio et Valparaiso, à travers le Brésil, le Paraguay, l'Argentine et le Chili, ses émerveillements devant les paysages et les hommes, le choc des favelas ou de la misère rurale. Réactions humanistes, indignations, espoirs : derrière le témoignage on sent le militant UDB, spontanément ouvert à l'universel, l'aller-retour de la pensée entre le pays découvert et le pays vécu et connu, la Bretagne.



Les réflexions spontanées prennent parfois la forme poétique et lyrique, avec des passages très forts, criants de vérité, que l'on se plaît à relire. Quand on ne supporte ni la misère, ni l'injustice, ni l'arrogance, l'Amérique du Sud si chaotique, si choquante, si fascinante, avec sa marque indienne originelle, ne laisse pas indifférent. Le style est alerte, l'intérêt du lecteur ne faiblit pas. (248 pages, 120 F, éditions du Petit Véhicule).

✦ Guide des voiliers de pêche

Ce guide fait l'inventaire de 59 voiliers de pêche caractéristiques des côtes de l'Hexagone depuis le début du XX^{e} siècle (Le Chasse-Marée, 138 pages, 98 F) avec de nombreux schémas et dessins en couleurs et de belles photos anciennes.



Chaque bateau est décrit de façon concise et replacé dans son contexte géographique, culturel et économique. La construction, le gréement, la vie à bord sont aussi évoqués. Les voiliers sont classés par région ou pays d'origine, qu'il s'agisse du Nord (Flandre, Artois, Picardie) ou de la Méditerranée, en passant par la Normandie et la Bretagne, qui rassemble plus du tiers des bateaux présentés. Un ouvrage collectif, facile à consulter, qui plaira aux amoureux du monde maritime.

SPLEEN D'AUTOMNE

Le tribunal de Millau vient d'indiquer à José Bové le plus court chemin de la ferme. Trois mois. A courir la mondialisation, de l'Inde au Vénézuéla, l'ambassadeur du Roquefort avait oublié la différence entre un airbus et un mouton, ce qui n'est pas toujours évident, car ils ont tous les deux plusieurs roues. C'est la rentrée des luttes de classe, il faut se montrer ferme avec les gamins. Sinon qui démonte un œuf, vole un jour un bœuf. Ce n'est pas le commissaire Javert qui me contredira, ni Besnier, le marchand de lait à l'eau oxygénée, dont le camembert Président, mis en examen, vient d'être définitivement relaxé par Elisabeth Guigou des poursuites judiciaires liées aux HLM de Paris. On se tient par la barbichette. Deux fromages, deux mesures. Y'a plus de justice!

Personnellement je fais ma rentrée politique en dopant ma courbe de popularité au détriment de celle de Jospin. Début septembre, j'ai barré le chemin menant à ma maison. J'exige de Gayssot du gas-oil détaxé. Je retiens ma femme en otage jusqu'à totale satisfaction. Elle ne peut plus se rendre au boulot. Je vais paralyser l'économie cantonale. Pour l'instant pas de nouvelles du ministre. J'ai pourtant cinq portables. Je lui ai donné tous les numéros. Il peut me joindre jour et nuit. Je suis prêt à aller jusqu'au bout en séquestrant aussi mon fils pour l'empêcher d'aller à l'école. Toutefois je n'envisage pas pour l'instant de séquestrer mon voisin, car il possède une tonne à lisier et sait s'en servir. Deux gas-oils, deux vitesses.

En vrac dans le journal : la vache folle se transmet par le sang, l'amiante par les poumons, le quinquennat par référendum, la dope par jeux olympiques, Bouygues par TV Breizh, la misère par Depardieu. La science fait des progrès et le Concorde des galipettes. L'essentiel est la confiance en l'homme qui permet de ne désespérer, ni Billancourt, ni Jean Valjean. Moyennant quoi la rentrée se fait sereine. Suffit d'équilibrer l'organisme en alternant Coreff et Lancelot. Deux bières, trois raisons d'être breton.

Bientôt Noël, qui nous permettra de tenir jusqu'aux soldes d'hiver. Arrivé là, Pâques n'est pas loin, puis l'été. Pas d'éclipse en vue. La routine. Enfin les beaux jours de septembre. Les touristes s'en iront et ce sera à nouveau la rentrée. Une petite marée noire au sud, une grosse marée verte au nord, peut-être une traversée de l'Atlantique en solitaire, quelques promesses électorales, un bouquet de fleurs pour l'anniversaire de mammgozh, Pivot qui nous lâche, des nitrates au robinet, des prions chez le boucher et c'est reparti pour un tour. De rentrées en rentrées, en attendant la sortie... franchement pas de quoi motiver un lecteur. Cherchez plutôt du côté des rubriques voisines.



D.R.

Jean KERGRIST

P.B. Services

Fest-deiz

Le Centre culturel breton de GUINGAMP

organise dans ses locaux, place de Verdun, à partir de 14 h 30, son fest-deiz mensuel le

dimanche 29 octobre.

Il sera animé par le groupe Kerventen et des chanteuses. Comme d'habitude, crêpes, café et boissons fraîches à disposition.

Festoù-noz

A SAINT-BRIEUC (22)

le 7 octobre.

fest-noz à la salle Robien, avec les groupes Loened fall, Pevarden, FMB, Pinc et Martin, etc.

Organisé par Skoazell Diwan de Sant-Brieg.

●

A TALENSAC (35)

le 7 octobre.

à la salle polyvalente, fest-noz animé par le groupe Diank et les musiciens du Cercle celtique de Rennes.

Organisé par les parents d'élèves et amis de l'école publique de Talensac.

●

A PLEURTUIT (35)

le 7 octobre.

au centre socio-culturel, à 21 heures, fest-noz sur plancher, avec les groupes Skeduz et Rozaroun, Kreiz Breizh et Pays gallo réunis !

●

A THOUARÉ-SUR-LOIRE (44)

le 28 octobre.

à la salle du Pré poulain, à 19 heures, fest-noz organisé par "Bretagne Plus". Repas possible sur place :

✆ 02.40.43.72.32

Conférence

SKED

Sked, 18 rue Duguay-Trouin à Brest, présente du 14 octobre au 15 novembre, une exposition consacrée au

CALENDRIER DE COLIGNY
document gaulois unique pour la connaissance des Celtes reproduit grandeur nature.

Le samedi 28 octobre,
Daniel Giraudon,
professeur à l'UBO présentera une conférence sur le thème des traditions populaires liées à la Samhain, en français.

Une autre conférence, en breton, sera prononcée par
Anna-Vari Arzur
(date et horaire à préciser) sur le calendrier de Coligny lui-même.

✆ 02.98.80.26.71

Spectacles

En région parisienne, les Bretons et amis de la Bretagne pourront voir et écouter

Stivell, le 7 octobre,

Gérard Delahaye, le 12 octobre,

les Tri Yann le même jour, au

FESTIVAL DE MARNE.

✆ 01.45.15.07.07

Stage de formation

Du nouveau dans la formation :

DEVENEZ ACTEUR AUDIOVISUEL BILINGUE

L'A.C.A.V. (B.P. 3, St-Cadou, 29450 Sizun) en partenariat avec la troupe de théâtre "Strollad ar vro bagan" organise une formation complète pour devenir acteur bilingue (théâtre, cinéma, TV, radio).

Les stages sont d'une durée de 540 heures de formation et ils sont payants (3.200 F à la charge du stagiaire). Des financements sont possibles. La première session (10 personnes) a lieu de novembre à février.

✆ 02 98 68 82 39

Stages de breton

Stumdi

L'association Stumdi propose des stages de breton :

2 jours par mois (débutants et perfectionnement) à Saint-Cadou, près de Sizun.

Stage d'une semaine (tous niveaux) à Brest.

Pour tous renseignements :

✆ 02.98.24.10.17

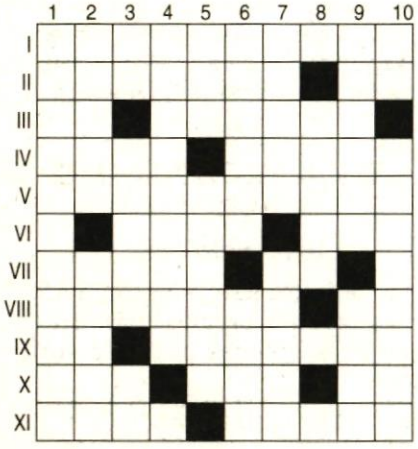
Gouren

Pour une reprise de la lutte bretonne sur Saint-Brieuc (enfants) réunion le mardi 24 octobre, à 20 h, à Telenn

✆ 02.96.94.19.18

Mots Croisés Bretagne-Celtie n° 129

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT :

I. Depuis une trentaine d'années, leur récolte s'effectue au moyen d'un skoubidou. – II. Au mois d'août, C'est le moins que l'on puisse dire de certaines journées lorientaises ; Adjectif possessif ou pronom personnel. – III. Les deux tiers de neuf ; Ecclésiastique. – IV. Cette année, on ne peut vraiment pas dire que nous en ayons manqué ; Ce plus petit dont on a souvent besoin. – V. Caractérise le comportement des descendants directs d'Olivier XII de Clisson envers le duc de Bretagne. – VI. Espérons que la majorité de nos futurs programmes de télé le seront en breton ; Jeune équidé. – VII. Sur nos côtes, beaucoup le sont d'air et d'espace ; Article défini contracté. – VIII. Tel le canal de Nantes à Brest ; Aux confins de Daoulas. – IX. Suffixe diminutif ; Relatif à une écriture que l'on rapproche souvent de l'écriture oghamique. – X. Déesse celte ; Peu fréquent ; Lettres de Néant. – XI. Inversé : on s'efforce souvent de le rendre le plus court possible ; Adverbe.

VERTICALEMENT :

1. Naguère connue pour sa grande foire aux chevaux, cette ville l'est aujourd'hui pour son importante base aéronavale. – 2. Sont sous la dépendance de l'Ankou ; Justement réputée en Pays nantais. – 3. Les deux tiers de mille ; Se foule assez fréquemment ; Article. – 4. A Nantes, celui auquel nous devons Les Lunettes des Princes se nommait Larcher. – 5. Probablement à St-Sébastien-sur-Loire plutôt qu'à Nantes pour Elisa Mercoeur ; Essentiel à l'époque de la littérature orale. – 6. Peu de côtes le sont autant que les nôtres ; Il faut bien commencer par là. – 7. De nos jours, le Breton s'y résigne plus difficilement ; Plus d'un Breton l'est aux Etats-Unis. – 8. Sous sa forme diminutive, ce prénom désignerait le rouge-gorge en Pays vennetais. – 9. Serait mal vu aux Sept-Iles ; Relief côtier. – 10. A demi salé ; Imitent les passionnés de Louis Guilloux.

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 128

Horizontalement : I. PENCHATEAU. – II. ABALAMOUR. – III. RIM ; DEN-RAN. – IV. PENCASTEL. – V. ANELL ; ED. – VI. TIEZ ; OFR. – VII. NUEES ; MULE. – VIII. AT (ATAHIN) ; KE ; UI. – IX CHATEAULIN. – X. CESSON ; IDE. – XI. ORK (KROAZ) ; NAONEG.

Verticalement : 1. PARPAGNACCO. – 2. EBIEN ; UTHER. – 3. NAMNETE ; ASK. – 4. C.L. (CLAUDE LE COZ) ; CLIENTS. – 5. HADALES ; EON. – 6. AMES ; KANA. – 7. TONTE ; MEU. – 8. EUREDOU ; LIN. – 9. ARAL (ARALL) ; FLUIDE. – 10. DREINEG.

Courrier

« Je suis abonné depuis de nombreuses années au P.B. avant tout pour être informé. Or, page 6 du numéro de septembre, je lis un encadré où il est question d'un "groupuscule d'extrême-droite qui s'est donné un nom breton". Voilà le type même de la non-information. Le rédacteur part du principe que le nom est connu du lecteur. Eh bien non. J'aimerais donc connaître le nom de ce groupuscule pour ne pas faire d'impair quand je rencontrerai ses sbires.

En revanche, je salue avec plaisir la qualité de l'analyse de Michel Hado portée sur le P.A.R.E. C'est le premier texte équilibré que je lis sur le sujet et Diable sait que, professionnellement, je lis beaucoup de revues socio-économiques.

Enfin, je pense qu'un jour, il faudra clarifier le rôle du P.B. Est-ce un mensuel d'informations et de débats ou est-ce la "voix de l'UDB" ? [...] »

Liam Fauchard
Bey/Baye (29)

La non-information que vous reprochez au P.B. est à porter au débit de l'UDB dont nous avons publié un communiqué et cela était clair dans notre journal. Sans doute le parti breton ne souhaitait-il pas faire de la "réclame" supplémentaire au fascisme breton qu'il dénonçait... En l'occurrence, le groupuscule évoqué était Adsav.

Vous avez raison de dire que le statut du P.B. se pose : mensuel d'information ou "voix de l'UDB" ? En fait un peu des deux. Et ceci pour une raison toute simple : "Le Peuple Breton", dans sa formule actuelle, est un journal déficitaire. Or, qui aide notre éditeur ? L'Union Démocratique Bretonne, qui équilibre les comptes, chaque année. Il nous semble assez normal dans ces conditions que le parti breton puisse s'exprimer dans le journal qu'il a créé voici 36 ans et qu'il continue de soutenir. Même si la rédaction du P.B. est libre. L'article de M. Hado que vous avez apprécié, critiquait la prise de position de l'UDB sur le sujet...

« [...] Vu la place limitée, il faut sélectionner les contributions vraiment intéressantes, celles qui vont nous faire progresser dans la connaissance ou la réflexion. Dans le numéro de septembre, c'est le cas, par exemple, de la contribution de Michel Hado sur le P.A.R.E. : clair, argumenté, solide, sans phrases polémiques, bravo ! [...]. »

Mireille Le Liboux,
Plañvour (56)

« [...] D'une manière générale [...] tout mouvement qui lutte, les armes à la main pour renverser un régime, colonial ou non, n'installe jamais la démocratie à la place du précédent. Je doute fort que les indépendantistes corses, s'ils parvenaient à leurs fins, fassent exception à la règle, d'autant qu'à part leur revendication d'indépendance, leur programme politique est des plus flous.

Avec l'UDB, au moins, on sait où l'on va. A vous lire – et vos élus prouvent qu'il n'y a pas de raisons d'en douter – l'autonomie n'est pas une fin en soi mais un moyen de retrouver son identité en même temps que de s'ouvrir sur le monde et contribuer à le rendre plus juste (sur le plan social) et plus vivable sur le plan écologique. Pour vous, l'autonomie est le contraire du repli sur soi. On n'entend quasiment jamais ce discours chez les indépendantistes ou autonomistes corses. D'où mon inquiétude concernant le projet d'enseignement obligatoire du corse à l'école [...] S'il est appliqué, il y aura de fait obligation pour tous les écoliers vivant en Corse à apprendre le corse. Car aucun parent ne prendra le risque (cela en sera un) de demander une dispense pour ses enfants. [...] Autant un tel projet (rédigé ainsi) serait acceptable en Bretagne, en Alsace, en Provence, en Occitanie [...] où la tolérance fait partie des mœurs politiques, autant il est inacceptable en Corse où le risque est trop grand pour les objecteurs de conscience. Oui au droit des peuples dits "minoritaires" d'apprendre leur langue dans le cadre d'un enseignement public sérieux, mais non à l'obligation de l'apprendre et a fortiori de l'enseigner à des personnes non originaires de ces peuples et qui ne souhaitent pas étudier cette langue. [...]

Je trouve personnellement suspect l'engouement soudain des partisans du libéralisme économique pour les cultures régionales et les idées autonomistes : Démocratie libérale (José Rossi, Alain Madelin), Berlusconi, Murdoch, Darmon et consorts. Cette remarque vaut aussi pour Patrick Le Lay et François Pinault. [...] Serait-ce de la part de ces magnats, de la philanthropie ? J'en doute.

[...] Ne faudrait-il pas rapprocher cet intérêt subit des jérémiades de ces mêmes libéraux qui se plaignent que, dans le cadre de la mondialisation économique, l'omniprésence des états empêche les hommes d'affaires de mener à bien leurs projets économiques (cf. l'OMC) ? M'est avis que ces messieurs [...] préféreraient avoir en face d'eux une multitude d'entités [...] politiquement faibles, plutôt qu'un état capable, par ses dimensions, de plus leur tenir tête. Cela ne veut pas dire que pour s'opposer à la mondialisation économique, il faille renoncer à une perspective d'autonomie mais il faut dès maintenant bien choisir ses alliés, c'est-à-dire les mouvements qui refusent non seulement le centralisme [...] mais aussi le libéralisme économique que l'OMC et les multinationales veulent imposer à la terre entière. Si le petit Chaperon rouge était arrivé chez sa grand-mère avec une douzaine d'amis, le loup n'aurait certainement pas pu le manger. [...]

J'ai été abonné au P.B. de 1978 à 83, puis, pris par des déplacement fréquents [...] j'avoue que je vous avais un peu délaissés. Mais je suis content d'avoir repris contact avec le P.B. l'année dernière. Si vous restez toujours sur cette même ligne (régionaliste, socialiste, solidariste et écologiste), [...] vous pouvez compter encore longtemps sur mon soutien. »

Joël Luguern
Issy-les-Moulineaux (92)

« Dans le courrier du n° 441 (septembre 2000), Hervé Le Gall, nouvel adhérent, nous rapporte le propos un peu désenchanté de jeunes UDBistes, tenu à l'issue d'une réunion d'information. On ne leur aurait fait "aucune proposition d'action", ni proposé de "projets concrets".

Je souhaite dénoncer cette abstraction qui est de croire que l'UDB, ce sont les "autres", dont on attendrait la réflexion à suivre et les propositions d'action immédiate à effet immédiat ; un peu d'autonomie ne fait pas de mal, s'il vous plaît. D'autre part, je m'interroge sur ce que signifie dans un parti politique une "action". Que je sache, on est présent aux manifs (pour le breton, contre le nucléaire), aux élections... Mais si la lecture n'est pas une action "concrète" (la charte pour les langues minoritaires, c'est aussi 64 petites pages) alors je m'inquiète de l'anti-intellectualisme que cache le propos de cette lettre.

En attendant, voici un projet politique très "concret" pour ces jeunes qui seraient en manque d'action : s'ils ne le parlent pas, apprendre le breton. A défaut, ou moins aride, aider à rendre plus costaud le site Internet de l'UDB, voire proposer des articles au journal. »

Un jeune de l'U.D.B.,
Morgan Perherin
Rennes

Un p'tit coin d'parapluie !

Heureusement il y a là-haut des types qui pensent pour nous. Il est quasi certain que vous n'aviez pas envisagé les conséquences de la question corse sur la dissuasion nucléaire de la France. Monsieur François Géré qui est "directeur scientifique de la Fondation pour la recherche stratégique", tout un programme qui va chercher loin, nous explique, en plein mois d'août, dans Libé et sans rire, que pourtant nous avons la une "bombe autonomique !" Pourvu qu'elle n'explose pas !

Donc, la bombe "était" le parapluie qui protégeait le territoire national et ses populations de leurs ennemis. Outre que nous n'avons plus d'ennemis, une question restait cependant peu claire à mon entendement. Loger un hexagone sous un parapluie c'est facilement envisageable compte tenu des lois de la géométrie, il suffit de compter le nombre des baleines. Je comprends aussi, pourquoi sur les cartes de France on rapproche toujours la Corse du continent. "Un p'tit coin d'paradis, sous un coin d'parapluie..." Mais que devenaient la Guyane, Tahiti ou la grotte d'Ouvéa dans cette stratégie ? Ces populations lointaines savaient-elles qu'elles recevaient directement les ultra-violets sans protection ?

La vocation de la France étant universelle, nos stratèges avaient bien tenté d'offrir notre protection nucléaire à nos voisins allemands qui, les ingrats, n'en eurent que faire ! En 1992 et en 1996 c'est à toute l'Europe qu'ils rêvaient d'étendre leur protection. Ils ne reçurent qu'un accueil à peine poli.

Restait donc à se replier sur des stratégies plus locales. Mais, je cite : "tandis que la France s'agrège à l'identité européenne" qui ne veut pas du disglavier nukleel, "ses régions cherchent à se dégager du magnétisme de l'Etat-nation qui les tenait unies, certes consentantes, mais plus ou moins contraintes à des degrés divers..." Comme c'est bien pensé, bien écrit et plein d'une réflexion profonde sur l'histoire passée et future...

"Et puisque la Corse s'affirme comme nation, on ne voit pas pourquoi son Parlement devrait considérer comme automatique le fait de voir la défense de l'île assurée par la dissuasion nucléaire..." La menace est à peine voilée. Certes, ce n'est pas encore l'indépendance mais, "les droits consentis au Parlement de la Corse remettent en cause l'exercice de cette solidarité..." Gast, les voilà prévenus !

Ce qui personnellement me préoccupe, c'est qu'il est précisé que "la Corse vient objectivement ajouter ses effets corrosifs à un processus de déqualification de la stratégie nucléaire". Pourvu que la bombe ne soit pas trop poreuse, car, vieille comme elle est, elle pourrait nous péter à la gueule.

Finalement je comprends bien que le parapluie n'est pas la préoccupation première des Corses. Ne pourrait-on prévoir pour eux un simple parasol ? Du point de vue climatique ce disheolier suffirait...

AL LOUARN

PEUPLE BRETON SERVICE

A notre local de Saint-Brieuc, Sylvie assure à mi-temps le secrétariat du ***Peuple Breton***. Ses permanences ont lieu :

Lundi et vendredi :
de 9 h à 11 h 30/14 h à 16 h 30
et le mardi de 14 h à 18 h

Si vous avez besoin de précisions sur votre abonnement, envie de renseignements divers, ou simplement des demandes, des propositions ou des suggestions à formuler, n'hésitez pas à appeler.

Tél/fax/répondeur :
02.96.61.54.11

Notre jeu du mois



Photo Le Peuple Breton/P.M.

C'était en mai dernier, lors d'une "Fest'Yves" comme il y en eut dans différentes villes...

Invité par une communauté de Bretons, un célèbre artiste était venu de fort loin faire un concert.

Passant près du campement d'une troupe médiévale bretonne qui animait également la fête, cet artiste, bien connu dans les milieux culturels celtiques, fut proprement recruté de force, se retrouva en peu de temps en armure et l'épée à la main, et accepta – de bonne grâce – de combattre (heureusement qu'ils ne lui ont pas tapé sur les doigts !).

Qui pourra le reconnaître coiffé de ce casque du XV[e] siècle ?

Un abonnement gratuit d'un an au P.B. à la première bonne réponse adressée au Peuple Breton, 9 rue Pinot-Duclos, 22000 Saint-Brieuc.

Abonnez-vous au Peuple Breton

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑
– tarif normal : 200 F
– tarif de soutien : à partir de 220 F
– étranger : 240 F et plus
– étranger par avion : 270 F et plus
à partir du n°..... inclus.

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum 20 F
❑ de soutien : 23 F - 25 F - 35 F
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● Ci-joint le règlement par :
❑ chèque postal
❑ chèque bancaire
❑ mandat-lettre
à l'ordre du
"Peuple Breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76

Musiques de Celtie

Petit changement ce mois-ci dans la chronique Musiques de Celtie, puisqu'au lieu de vous entretenir de CD musicaux, j'ai cette fois choisi de vous présenter des vidéos récemment parues Outre-Manche.

THE CAPERCAILLIE COLLECTION -1990-1996. (Survival SURVHS 01 – Celtic Distribution.)



Et pour commencer ce tour d'horizon, saluons la sortie de la seconde vidéo du groupe phare de la musique écossaise, je veux bien entendu parler de Capercaillie. En fait, parler de seconde vidéo n'est pas tout à fait exact.

En 1992 paraissait la vidéo *Two nights of Delinum*, enregistrée au cours d'une tournée écossaise, lors de concerts donnés à Aberdeen et Naim, au nord est du pays. Mais rapidement cette cassette ne fut plus disponible.

Leur maison de disques actuelle, Survival, a donc choisi de republier cette vidéo, en y adjoignant cinq clips originaux enregistrés par le groupe entre 1990 et 1996.

Voilà donc l'occasion de retrouver Karen Matheson et ses compagnons, en live, ce qui intéressera bien évidemment tous ceux qui n'ont pas eu la chance d'assister à un de leurs trop rares concerts en Bretagne (et les autres aussi, bien sûr.)

Vous retrouverez avec plaisir les morceaux qui ont fait le succès de groupe : *Four Stone Walls*, *Coisich a Ruin*, ou encore la magnifique *Alasdair Mhic Chola Ghasda*.

Pourtant à côté de l'ambiance électrique de ces concerts, les quelques clips enregistrés en studio font bien pâle figure, et n'apportent pas grand chose au talent des musiciens, mis à part l'inoubliable *Ailein Duinn*, tirée de la bande originale du film *Rob Roy*.

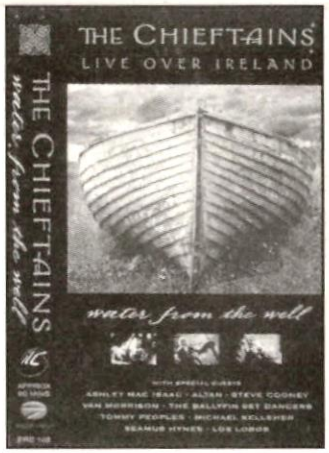
Malgré tout, ne boudez pas votre plaisir, et repassez-vous ces quelques images en attendant de pouvoir vous caler entre les oreilles leur nouvel opus, *Nàdurra*, dont la sortie est imminente.

THE CHIEFTAINS – WATER FROM THE WELL. (Eagle Vision ERE 108 – Celtic Distribution.)

Paru voici quelques mois, en même temps que l'album *Water from the Well*, la vidéo du même nom vous permettra de retrouver (presque) en chair et en os, les mythiques Chieftains.

Voilà bientôt près de 40 ans que Paddy Moloney et ses amis, Derek Bell à la harpe, Martin Fay et Sean Keane au fiddle, Kevin Conneff au bodhran et au chant, et enfin le flûtiste Matt Molloy, se sont mis en route pour redécouvrir et réinventer la musique irlandaise. Force est de constater à ce jour, qu'ils ont plutôt bien réussi dans la mission qu'ils s'étaient fixés.

Comme sur l'album, nous assistons à un retour aux sources de leur musique, au travers d'un long périple musical dans les divers comtés de leur île natale.

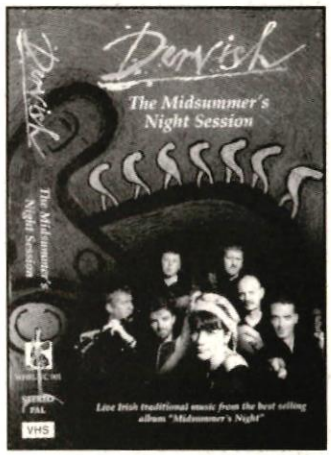


Mais avec un plus par rapport à l'album, de nombreux témoignages de chaque musicien du groupe sur ses origines, sa venue à la musique, etc. Et vous vibrerez avec eux dans les sessions comme au Matt Molloy's Pub à Wesport, avec les membres d'Altan à Ardarra dans le Donegal, ou encore avec le chanteur Van Morrison dans une boite de Belfast.

Bref, cette vidéo prouve, si besoin en était encore, que les Chieftains sont toujours aussi dynamiques, et font bien partie de l'élite de la musique irlandaise.

DERVISH – THE MIDSUMMER'S NIGHT SESSION. (Whirling WHRL VC 001 – Celtic Distribution.)

Et de deux. Après avoir produit une première vidéo voici bientôt cinq ans, enregistrée en public au Johnny Fox's Pub non loin de Dublin, Dervish, célèbre groupe de Sligo remet le couvert, avec une seconde cassette *The Mid-*



summer's Night Session, reflet assez fidèle de l'album du même nom, sorti à l'automne dernier.

Pour ce faire ils se sont déplacés jusqu'aux studios de Gael Media, société de production gaélique, sise à Spiddal au cœur même du Connemara. Là, nous les retrouvons dans un pub pour une session informelle au cours de laquelle les sept musiciens du groupe sont rejoints par quelques pointures de la musique irlandaise, parmi lesquelles le flûtiste Séamus Tansey.

La musique de Dervish est fraîche et spontanée, pleine d'ornementations, respectueuse avant tout de la tradition : ici pas d'instruments électriques. Et la jolie voix un peu voilée de Cathy Jordan la chanteuse, n'est sûrement pas étrangère au succès du groupe. S'ils sont encore peu connus en Bretagne, c'est qu'ils tournent régulièrement dans le monde entier.

A défaut de concert près de chez vous, laissez-vous séduire par ce groupe au talent indéniable.

Philippe COUSIN

Selaouit

par Pierre Morvan

MUSIQUE !

C'était espéré et attendu. C'est arrivé. Avec TV Breizh, qui émet depuis le 1er septembre, la Bretagne dispose enfin de sa première chaîne de télévision. Prenant résolument le contre-pied de tous ceux qui l'avaient abondamment critiquée bien avant d'avoir pu en apercevoir la première image ou entendre le premier son, la télé bretonne prouve au jour le jour et sans aucun complexe son esprit d'ouverture au monde et aux hommes. Un rapide coup d'œil à la programmation permet de le vérifier au quotidien.

Son ouverture aussi à toutes les musiques d'inspiration bretonne ou celtique, largement ignorées par les radios et télés parisiennes, mal-aimées voire maltraitées par ces médias qui font et défont les modes. Et qu'importe au bout du compte puisque la télé de Bretagne est en phase avec les gens d'ici, avec la jeunesse bretonne qui elle se retrouve dans sa musique. Bonne chance et longue vie à TV Breizh.



DIWALL : "Setu ar vuhez" (Eog Productions, Diffusion Breizh, EOG 105)

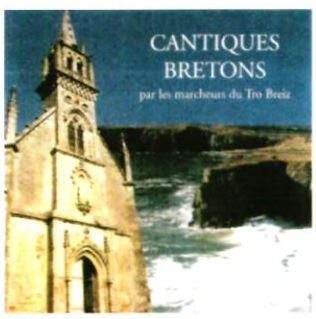
Il est de plus en plus difficile de se faire un nom parmi les groupes de fest-noz tant l'offre est devenue pléthorique. Diwall, qui réunit autour de Dominique Bott, un ancien de Klaskerien, quelques musiciens originaires du pays des Abers, y est pourtant parvenu, en cultivant énergie et originalité.

En placant sur le devant de la scène Fanny Labiau, une petite accordéoniste qui n'est pas seulement jolie à regarder mais aussi épatante à écouter et en laissant totalement s'exprimer Nif Lorec aux percussions africaines, le groupe prouve qu'il a plus d'une corde à sa guitare. Et nous offre plusieurs moments réussis, telle cette suite de Loudéac fort dynamique. Gaffe ! Diwall pourrait bien en surprendre plus d'un.

CANTIQUES BRETONS par les marcheurs du Tro Breizh (Coop Breizh, CDMUF01)

Il n'est pas nécessaire d'être croyant pour mettre ses pas dans ceux du Tro Breizh nous répète-t-on à l'envi depuis que les premières cohortes de marcheurs se sont ébranlées en cet été 1993. Il n'est pas davantage obligatoire d'avoir la foi pour apprécier ces "cantiques bretons" enregistrés lors de l'étape Dol-Vannes et interprétés par les pèlerins sous la houlette de Fanch Morvannou.

Nous est ainsi donnée l'occasion de (ré)entendre quelques uns des "classiques" du répertoire religieux



de Bretagne, de ***"Itron Santez Anna"*** à ***"Gwerz Koz Zant Erwan"*** en passant par le célèbre ***"Kantik ar Baradoz"***... Sans nul doute, aujourd'hui que la boucle est bouclée, un magnifique souvenir pour tous ceux qui auront participé à l'aventure et pour tous des autres une plongée dans ce qui constitue, qu'on le veuille ou non, ***"une portion inaliénable du patrimoine breton"***...

Anne AUFFRET - Jean BARON - Michel GHESQUIERE : "Pedenn" (Keltia Musique, KMCD 109)



Continuons dans la même veine, avec ce recueil de cantiques de Trégor et de Haute Cornouaille, superbement amenés par la harpiste Anne Auffret, qu'accompagnent à l'orgue Michel Ghesquière et à la bombarde (et à l'ocarina) par Jean Baron. Inutile d'en dire plus sur ces trois interprètes qui n'ont plus à faire la preuve de leur talent. Ils emportent l'adhésion de tous, y compris des plus mécréants...

Grégory LE LAN - Germain DESBONNET : "Fêtes bretonnes"

Et pourquoi ne pas poursuivre avec ce fameux couple que formant, depuis Jégat et Ihuel et même avant eux, l'orgue et la bombarde ? Ici, ce sont Germain Desbonnet, un musicien venu du classique, et Grégory Le Lan, jeune talabarder du groupe Tan B'an Ty, qui s'y collent, pour un répertoire fait de traditionnels arrangés ou de compositions écrites par l'organiste.



Enregistré en l'Eglise St Louis de Lorient, ce disque nous confirme toutes les potentialités d'un instrument trop souvent méprisé, la bombarde. Il est vrai que celle de Grégory Le Lan ne manque pas de conviction.

Joslck ALLOT - Michel DUBOIS : "Matelin en Amour" (Keltia Musique, RSCD 237)

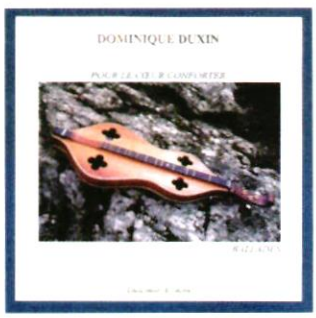
Nous terminerons cette visite guidée des lieux consacrés de Bretagne par la cathédrale de St Brieuc, où Josick Allot - un ancien de Koun qui joue actuellement dans Kate Me - et Michel Dubois ont enregistré cette rencontre bombarde



et orgue d'un type un peu différent . C'est d'un véritable dialogue qu'il s'agit ici, ***"un métissage où chacun a son langage et respecte celui de l'autre"***, ainsi que l'explique le sonneur à Musique Bretonne. L'orgue n'est plus seulement ***"un simple instrument d'accompagnement"*** mais l'acteur volontaire d'un échange savamment construit autour d'airs traditionnels ou de compositions signées Jean Langlais ou Paul Ladmirault. Le parti pris est réussi. Le disque aussi, vraiment.

Dominique DUXIN : "Pour le cœur conforter" (DUL 1377)

Après avoir flirté un temps avec la chanson de mer, Dominique Duxin revient à ses premières amours, le dulcimer, instrument auquel il excelle dans un répertoire d'airs celtiques ou médiévaux, son jardin secret ***"un peu désordre"***, comme il le dit lui-même. Avec ce



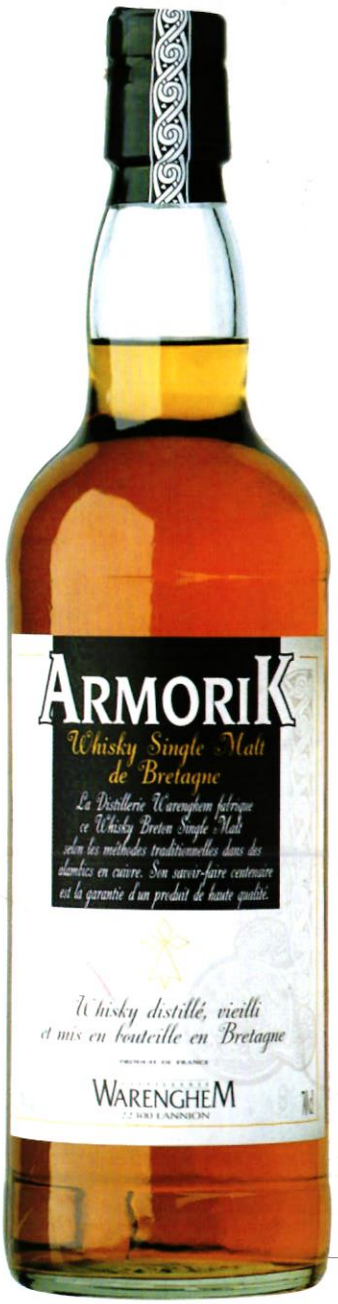
premier disque de ballades, Dominique Duxin nous permet de mesurer, grâce à un jeu tout en finesse et une prise de son parfaite, signée Philippe Terrasse, toutes les richesses et les promesses d'un instrument trop rare, trop discret. Idéal pour ***"le cœur conforter"***, chasser le stress et retrouver sa sérénité (...pour ceux qui l'aurait perdue, bien entendu).

Pierre MORVAN

Whiskies Bretons



Blended



Single Malt

DISTILLERIE
WARENGHEM

22300 LANNION-FRANCE - Tél. 33 (0)2 96 37 00 08 - Fax 33 (0)2 96 46 57 44
Site web : http://www.distillerie-warenghem.com - Email : DISTILLERIE.WARENGHEM@wanadoo.fr

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE - A CONSOMMER AVEC MODERATION